

Le Mans Université

Domaine Arts, Lettres, Langues

# Master Didactique des Langues

Année Universitaire 2023-2024

Département de Didactiques des Langues  
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Université du Mans  
Avenue Olivier Messiaen  
F-72085 le Mans cedex 9

Contact secrétariat : [secfle-let@univ-lemans.fr](mailto:secfle-let@univ-lemans.fr)  
Tél. (0033)2 43 83 37 89

Direction du Département : Marie-Laure TENDING

Coordination générale du Master : Aude BRETEGNIER

Site de la formation :

<https://www.univ-lemans.fr/masterDDL>

# TABLE DES MATIERES

(Document PDF : [cliquez sur les titres \(liens actifs\) pour accéder aux parties](#))

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>2</b>
<b>Master Didactique des Langues : Présentation générale</b> .....	<b>4</b>
1. Schéma général des parcours de la Mention DDL .....	4
2. Une formation organisée selon différentes modalités : présentiel, EAD, hybride, un choix diversifié de thématiques professionnelles .....	4
3. Objectifs généraux de la formation .....	5
4. Conditions générales d'admission .....	5
5. Etudiants allophones en mobilité internationale : niveaux FLE attendu .....	6
6. Modalités, organisation pédagogique et suivi des étudiant(e)s .....	6
7. Les Stages (M1, M2) .....	6
8. Les Mémoires (M2) .....	6
9. Contrôle des connaissances, validation des UE .....	7
10. Débouchés professionnels de la formation .....	7
<b>M1-P Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde Parcours en présence</b> .....	<b>9</b>
Conditions d'admission .....	9
Compétences visées .....	9
Démarche pédagogique .....	9
Composition du cursus, unités d'enseignement (UE) .....	10
Le stage .....	10
Contrôle des connaissances .....	11
Débouchés, orientation professionnelle .....	11
<b>M1-D Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde Parcours à distance</b> .....	<b>12</b>
Conditions d'admission .....	12
Compétences visées .....	12
Démarche pédagogique .....	13
Composition du cursus, unités d'enseignement (UE) .....	13
Le stage .....	13
Contrôle des connaissances .....	14
Débouchés, orientation professionnelle .....	15
<b>M2-P Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde Parcours à dominante présentielle</b> .....	<b>16</b>
Conditions d'admission .....	16
Compétences visées .....	16
Démarche pédagogique .....	16
Composition du cursus, unités d'enseignement (UE) .....	17
Le stage .....	18
Le mémoire .....	19
Contrôle des connaissances .....	19

Débouchés professionnels de la formation .....	20
<b>M2-D : Métiers du FLE/S et Diversité (situations, approches, langues).....</b>	<b>21</b>
Conditions d'admission .....	21
Compétences visées .....	21
Démarche pédagogique.....	22
Composition du cursus, unités d'enseignement (UE).....	23
Le stage .....	24
Le mémoire .....	25
Contrôle des connaissances .....	25
Débouchés professionnels de la formation .....	26
<b>M2-R – Didactique des langues et Sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement.....</b>	<b>27</b>
Conditions d'admission .....	27
Compétences visées .....	27
Démarche pédagogique.....	28
Séminaire intensif de recherche (Le Mans, Angers, Tours) : à l'Université du Mans, du 16 au 20 octobre 2023 .....	28
Module partagé Le Mans-Angers : « Découverte des métiers de la recherche » : regroupement (présence / distance-synchrone, 9 et/ou 10 avril 2024).....	29
Composition du cursus, unités d'enseignement (UE).....	29
Le mémoire .....	31
Contrôle des connaissances .....	32
Débouchés professionnels de la formation .....	33
<b>Master DDL : descriptif des UE par parcours, M1 et M2 Le Mans Université.....</b>	<b>34</b>
<b>M1-P</b> .....	34
<b>M1-D</b> .....	36
<b>M2-P</b> .....	39
<b>M2-D</b> .....	42
M2-R .....	45

# Master Didactique des Langues : Présentation générale

## 1. Schéma général des parcours de la Mention DDL

**Master1 : un socle commun de connaissances, expériences et compétences liées à l'enseignement et à l'ingénierie pédagogique en FLE/S**

**M1-P** : *Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde. Parcours M1 en présence*  
Stage obligatoire 100h, bilan réflexif.

**M1-D** : *Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde. Parcours M1 à distance*  
Stage obligatoire 100h, bilan réflexif.  
(en partenariat avec les Universités d'Angers et Tours)

**Master 2 : des modalités et orientations diverses pour se spécialiser à divers terrains et/ou approches didactiques, et construire des compétences d'encadrement de la formation**

**M2-P : Métiers du Français Langue Etrangère et Seconde (FLE/S)**

- Parcours en présence, hybride sur 1 UE à distance obligatoire (jusqu'à 3 UE-D possibles). Orientation professionnelle. Thématiques phares : *TICE, Plurilinguisme, ingénierie et formation de formateurs*. Stage obligatoire et synthèse de professionnalisation. Mémoire.

**M2-D : Métiers du FLE/S et Diversité (situations, approches, langues)**

- Parcours à distance, hybride possible au choix des étudiants sur certaines UE. Orientation professionnelle : Enseignement, Ingénierie, Coordination, Formation, Conseil en langues. Thèmes phares : *Français langue seconde / langue de l'école ; TICE et numérique éducatif ; Education plurilingue et interculturelle ; Politique linguistique éducative et sociolinguistique*. Stage obligatoire et synthèse de professionnalisation. Mémoire.

**M2-R : Didactique des langues et Sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement**

- Parcours Hybride à dominante distance. Orientation recherche, en partenariat avec les Universités d'Angers et de Tours). Séminaire présentiel intensif organisé à l'Université de Tours. Module partagé Le Mans-Angers : « découverte des métiers de la recherche », avec regroupement réflexif hybride. Mémoire.

## 2. Une formation organisée selon différentes modalités : présentiel, EAD, hybride, un choix diversifié de thématiques professionnelles

- La Mention de Master *Didactique des Langues* vise à former des professionnel(le)s de l'enseignement-apprentissage des langues, en particulier du français langue étrangère ou seconde (FLE/S), enseignant(e)s et formateurs / formatrices, mais aussi encadrant(e)s de l'enseignement-formation, pouvant intervenir dans des situations éducatives ou formatives diverses, sous-tendant des enjeux et des besoins diversifiés.
- En M1, le parcours *Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde*, disponible en présence (M1-P) et à distance (M1-D), constitue un socle commun de connaissances et de compétences.
- En M2, les compétences évoluent et les choix de spécialisation thématiques se diversifient, **en relation aux besoins professionnels** dans le domaine de la didactique des langues, et en cohérence avec les spécialités de l'équipe d'enseignants-chercheurs pilotes de la formation<sup>1</sup> : *Didactique du Français Langue Seconde/ langue Scolarisation/ langue d'insertion ; TICE et numérique éducatif pour l'enseignement-apprentissage des langues ; Education plurilingue et interculturelle ; Politiques linguistiques politiques linguistiques (notamment éducatives) et sociolinguistique*.
- Selon les parcours (M1, M2) le Master s'organise **en présentiel**, **à distance** (EAD / FOAD), ou encore **en mode hybride**.

<sup>1</sup> Les enseignant(e)s-chercheurs pilotes de la formation sont membres du **Département de Didactique des Langues** de l'Université du Mans et du **Laboratoire CREN** : *Centre de Recherche en Education* (EA 2661, Nantes-Le Mans), associée à l'Ecole Doctorale "ECLIS" : *Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé*, Pays de la Loire.

### 3. Objectifs généraux de la formation

Les parcours du Master DDL s'adosent à un **Référentiel de compétences<sup>2</sup>** lié à la formation, qui montre la progression des compétences visées du M1 au M2 :

- **Les compétences visées en M1** sont liées à **l'enseignement de langue(s)**, particulièrement du Français Langue Etrangère ou Seconde : il s'agit de savoir **mettre en œuvre différentes approches méthodologiques**, stratégies didactiques, actions évaluatives, dans des **contextes divers et spécifiques**, d'apprendre à **concevoir des activités** pédagogiques ciblées, des matériaux didactiques et syllabus répondant à des **besoins identifiés**. Il s'agit aussi de s'initier à **l'utilisation des TICE** pour l'enseignement-apprentissage de langues.
- **En M2**, outre le renforcement des compétences M1, **les compétences professionnelles visées sont attenantes aux fonctions de conception, d'organisation et d'encadrement de la formation** (ingénierie de formation linguistique, coordination pédagogique, portage de projets éducatifs et culturels, formation de formateurs, conseil en langues...), en contextes éducatifs / formatifs divers.

### 4. Conditions générales d'admission

Se reporter aux précisions apportées dans le détail de chaque parcours M1 et M2, *infra*.

Le Master *Didactique des Langues* concerne les publics en formation initiale et en formation continue.

#### En Master 1 :

- **Une Commission pédagogique** examine tous les dossiers de candidature M1 (2 sessions /an). **L'accès en M1 est de droit** pour les étudiant(e)s titulaires de Licences de Sciences du langage, Lettres modernes, et LLCE, Licences d'adossment au Module « parcours FLE de Licence ».
- Pour diminuer les risques d'échec, en particulier concernant la formation à distance, une attention particulière est portée sur les prérequis linguistiques et académiques. Outre les résultats obtenus au diplôme de Licence, un critère distinctif, en cas de nécessité de sélection, est l'expérience dans les domaines de l'enseignement de langue(s), français ou autres langues.
- **Une commission pédagogique** examine les dossiers de candidats titulaires d'autres licences ou diplômes de même niveau, français ou étrangers, sous réserve des prérequis linguistiques, de la cohérence des acquis de formation, et d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement du FLE/S (ou autre langue), permettant une validation d'acquis.
- **La validation du module « FLE » de licence est obligatoire** pour l'accès au M1. Les étudiant(e)s ne l'ayant pas validé en L3 doivent intégrer son suivi dans leur programme de Master 1, au titre de « dettes » (module disponible en présence et à distance).
- **En cas d'impossibilité d'accès direct au M1, un DU-FLE (Didactique du FLE) peut être suivi** permettant l'année suivante une inscription en M1, si les critères académiques et de niveau de langue, notamment, sont réunis. Pour rappel, l'obtention du DU-FLE ne délivre pas l'équivalence d'un diplôme de Licence.

#### En Master 2

- **Une Commission pédagogique** examine tous les dossiers de candidature M2 (2 sessions /an).
- **L'accès en M2 est de droit** pour les étudiant(e)s ayant validé l'année M1 dans la même Mention de Master, mais la Commission peut préconiser une **réorientation** par rapport aux choix formulés de parcours M2 (M2-P, M2-D, M2-R). Elle pratique une **sélection en cas de changement de Mention et / ou d'établissement**. Elle examine également les dossiers des candidats possédant un autre diplôme, de même niveau, y compris étranger, en particulier s'ils s'associent d'une expérience professionnelle correspondante.
- L'attention de la Commission pédagogique se porte sur les **prérequis linguistiques et universitaires**, sur **l'expérience professionnelle** dans le domaine de l'enseignement-apprentissage de langue(s) / du FLE/S (postes ou stages), et enfin sur le **projet professionnel** présenté dans le dossier.
- **Dans tous les cas, la demande d'inscription en M2 doit ainsi s'associer d'une lettre de motivation présentant le projet professionnel, et comportant une projection réaliste dans un projet de stage** en cohérence avec les objectifs de la formation.

---

<sup>2</sup> Dans le cadre de la formation, ce Référentiel constitue aussi un outil de travail : pour la construction du parcours personnalisé (choix des UE), en lien avec le projet professionnel ; mais aussi, en M2, pour l'élaboration du bilan réflexif.

## 5. Etudiants allophones en mobilité internationale : niveaux FLE attendu

Les étudiant(e)s produiront une attestation de certification FLE correspondant aux attentes :

- **Niveau minimal attendu en français pour l'entrée en M1 et en M2 : C1 acquis dans toutes les compétences, à l'oral et à l'écrit** (CECRL) :
  - Validation du DALF C1 dans toutes les compétences.
  - Validation du TCF, score 500 à 599, avec évaluation de toutes les compétences.

## 6. Modalités, organisation pédagogique et suivi des étudiant(e)s

Le Master Didactique des Langues met en œuvre une orientation pédagogique soucieuse de *centration sur l'apprenant(e)*, et donne aux étudiant(e)s à travailler selon **une démarche éducative socioconstructiviste et réflexive**, qu'ils/elles sont encouragé(e)s à mettre en œuvre dans le cadre de leurs propres pratiques d'enseignement.

- Chaque étudiant(e) bénéficie d'un suivi collectif et individualisé, se voit attribuer **un(e) enseignant(e) responsable de formation**, mais aussi concernant le suivi du **stage** (obligatoire tous parcours sauf dans le M2 orientation recherche), et la direction de **mémoire** (Master 2).
- Dans chacun des cours (présence ou distance), il/elle est aussi en contact avec un(e) **enseignant-tuteur** qui suit sa progression, évalue ses activités, et valide l'obtention de l'UE.
- Le **suivi à distance** s'opère via des outils et dispositifs favorables aux échanges, au travail coopératif et à l'interaction en ligne (Itinéraires, Forums, Suivis d'achèvement, Tchats, Classes virtuelles...). D'autres échanges individuels peuvent avoir lieu par mails ou par skype.
- **En présence** les outils de communication et de coopération numériques sont aussi mobilisés et travaillés dans la perspective de l'enseignement / apprentissage des langues.
- Chaque parcours offre **un programme d'UE thématiques**, certaines obligatoires et d'autres optionnelles, à choisir parmi une offre particulièrement large à distance.
- L'étudiant(e) dispose de certaines latitudes pour la construction de son programme. A distance, il/elle définit lui/elle-même, en **dialogue** avec ses enseignant(e)s, la planification de son temps et rythme de travail, de l'ordre dans lequel il/elle souhaite travailler.
- En fonction de son projet, ses intérêts et ses besoins, en accord avec son **enseignant(e) référent(e)**, l'étudiant(e) se compose un « **itinéraire pédagogique** » personnalisé.
- A distance, « l'itinéraire » sera saisi en ligne, constituant dès lors à la fois un contrat formatif et une interface de suivi d'avancement de l'étudiant(e), d'évaluation et de régulation du travail.

## 7. Les Stages (M1, M2)

Se reporter aux précisions apportées dans le détail de chaque parcours M1 et M2, *infra*.

- En M1, les étudiant(e)s réalisent, sous la direction d'un(e) enseignant(e) **responsable**, un **stage professionnel obligatoire** d'une durée minimale de **100h**, dont, a minima, **80h d'enseignement** de langue (à dominante FLE/S), en France et/ou à l'international, pouvant comporter une partie d'enseignement d'autres langues (à définir avec le/la responsable).
- En M2 à orientation professionnelle, sous la direction d'un(e) enseignant(e) **responsable**, les étudiant(e)s réalisent un **stage professionnel obligatoire** d'une durée minimale de **250h**, en France et/ou à l'international, pouvant comporter une partie d'enseignement mais devant aussi permettre d'exercer des fonctions d'encadrement de l'enseignement ou de la formation.
- Le Parcours M2-R ne comporte pas de stage obligatoire. Les étudiant(e)s peuvent cependant organiser et réaliser un Stage-recherche « volontaire de valorisation de cursus ».

## 8. Les Mémoires (M2)

Se reporter aux précisions apportées dans le détail de chaque parcours M2, *infra*.

- Sous la direction d'un(e) enseignant(e) de la formation, les étudiant(e)s de Master 2 réalisent, un mémoire inscrit dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), en particulier l'éducation, la didactique des langues, et la sociolinguistique, sur une thématique de leur choix pouvant être ou non en lien avec une question professionnelle.
- Le mémoire se valide par la remise d'un écrit répondant aux attentes académiques, et sa soutenance orale face à un jury d'au moins deux enseignant(e)s qui évaluent le travail remis et défendu.

## 9. Contrôle des connaissances, validation des UE

Se reporter aux précisions apportées dans le détail de chaque parcours M1 et M2, *infra*.

- **Chaque parcours** (M1 comme M2) permet de valider **60 ECTS<sup>3</sup> / 30 ECTS** par semestre.
- **La majorité des UE permet de valider 4 ECTS**, certaines **3 ECTS**. La réalisation du Stage et du bilan réflexif associé (obligatoire tous parcours M1 et M2, sauf M2-R), donne à valider **12 ECTS** en M1 / **10 ECTS** en M2. L'élaboration du Mémoire et sa soutenance (obligatoire M2) sont associées à l'obtention de **20 ECTS** en parcours à orientation professionnelle (M2-P, M2-D), de **30 ECTS** en parcours à orientation recherche (M2-R).
- **Les coefficients sont de : Coef-1** pour les UE validées par note ; **Coef-2** pour la note associée au Stage + bilan (M1-D, M2-P, M2-D) ; **Coef-3** pour la note associée au mémoire en parcours à orientation professionnelle (M2-P et M2-D) / **Coef-6** pour la note associée au mémoire en parcours à orientation recherche (M2-R).
- **En M1 et en M2, toutes les Unités d'Enseignement (UE) ne sont pas validées par note** : certaines sont **validées par « suivi »**, sur la base de la participation au cours et de la réalisation des activités proposées en ligne.
- **Les modalités de validation des UE** sont variables et fixées pour chaque UE : travail individuel ou en petits groupes, rendus de travaux divers (réflexion de synthèse, compte-rendu d'articles, élaboration d'activités pédagogiques, production de dossier, journaux d'apprentissage...). A distance, les UE peuvent être « **à calendrier spécifique** » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « **à calendrier annuel** » (planification organisée en autonomie).
- **La moyenne du Diplôme** est calculée à partir des UE « notées » à condition d'avoir validé l'ensemble des UE validées par « suivi ». L'année (M1 ou M2) est validée si la moyenne générale de l'étudiant.e est de 10/20, en session 1 ou 2.
- **Toutes les notes se compensent**. La compensation est organisée par sessions, et fonctionne aussi entre les sessions, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.
- **Les étudiant.es bénéficient de deux sessions de validation** (juin et septembre). Les étudiant.es n'ayant eu pas la moyenne générale par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage pour les UE où ils n'ont pas obtenu la moyenne. A distance, le choix de planifier la finalisation de certaines UE en session2 implique de renoncer à la possibilité de rattrapage.

## 10. Débouchés professionnels de la formation

Si l'on se réfère au Fichier national « ROME »<sup>4</sup>, les métiers cibles du Master DDL correspondent, aux Fiches : K2107, K2111, K2112, E1104, K2101, K2102, M1604, + (spécifique poursuite orientation recherche) K2108.

**A l'issue du Master DDL, les étudiant(e)s diplômé(e)s sont susceptibles de trouver un emploi :**

<sup>3</sup> ECTS : *European Credits Transfer System*, « Crédits européens ».

<sup>4</sup> Répertoire national Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME). En ligne : <http://www.pole-emploi.fr>

- En France : dans le cadre de l'Education nationale, en français notamment auprès d'élèves relevant des Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A), en Cycles d'Insertion Pré-Professionnels spécialisés (CIPPA) pour élèves de plus de 16 ans ; en lien avec les CASNAV, Missions Locales, et tous autres dispositifs liés à l'orientation et/ou l'insertion des élèves, jeunes, adultes ; dans des cadres universitaires (Centres FLE pour les étudiants étrangers), associatifs (formation linguistique d'adultes migrants en insertion professionnelle), ou professionnels (Chambres de commerce, organismes / services de formation continue) ; ou en établissements relevant du marché privé des langues (Alliances Françaises, Instituts, Ecoles de Langues), en lien avec le CIEP ;
- A l'international : sur le marché international du FLE/S, les institutions relevant du Ministère des Affaires Etrangères (MEAE), les politiques éducatives de mobilités internationales (par exemple : Campus France), et l'ensemble des institutions éducatives ou associatives internationales, nationales ou régionales, ou relevant du marché privé des langues (Lycées, Universités, Centres culturels et Instituts de FLE, Alliances Françaises, Instituts Français, Ecoles de Langues...).
- Les étudiant(e)s diplômé(e)s peuvent aussi se lancer dans des formules professionnelles *free-lance* (auto-entreprenariat), en France ou à l'international.

**Les perspectives de fonctions professionnelles sont les suivantes :**

- **Enseignement / Formation en Français langue étrangère et seconde (FLE/S)** dans différents contextes et selon des modalités diverses (présence / distance) ; Enseignement en premier ou second degré<sup>5</sup> ; Enseignant(e) / formateur (formatrice) spécialisé(e) dans le domaine de l'insertion scolaire d'élèves allophones, du numérique éducatif et des nouvelles formes d'enseignement (e-learning), ou dans la gestion de situations éducatives / formatives marquées par la diversité et les contacts de langues; inscrit(e) dans une perspective innovante de formation hybride et/ou multimédia, ou d'éducation plurilingue et interculturelle au service d'un projet inclusif.
- **Ingénierie pédagogique en contextes** : conception de **ressources** pour l'enseignement-apprentissage du FLE/S, conception de **matériaux didactiques** de langues notamment numériques.
- **Encadrement et organisation** de la formation linguistique. **Coordination** pédagogique, d'équipe et de projet. **Ingénierie de formation** linguistique, conception, analyse, refonte de dispositifs / programmes d'éducation/ formation pour le FLE/S, montage de modules de formation de formateurs. **Conseil en langues** / en formation. Chargé d'expertise, d'évaluation de la qualité d'un cursus, d'une offre formative et/ou évaluative, ou d'un fonctionnement pédagogique et organisationnel global, de coordination d'un audit linguistique / d'offre éducative ou formative. Chargé d'analyse d'un marché, d'une demande dans un contexte donné.
- **Attaché pour le Français et/ou de coopération éducative et linguistique. Chargé de projets**, médiateur pour la **constitution de réseaux** scientifiques ou professionnels autour de la diffusion des langues, d'approches didactiques innovantes. **Chargé d'analyse** des possibilités et enjeux de **l'élargissement d'une offre**, promotion éducative d'une **nouvelle approche**, ou encore **évolution statutaire et promotion d'une/de langue(s)** dans un contexte sociolinguistique et politique donné.

**Les étudiant(e)s diplômé(e)s du Master DDL peuvent aussi souhaiter une poursuite en Doctorat**

- La poursuite en Doctorat concerne en particulier les étudiant(e)s ayant validé un M2 à orientation recherche (M2-R), mais peut aussi concerner les titulaires d'un M2 à orientation professionnelle (M2-P ou M2-D), si la qualité du mémoire est estimée suffisante pour poursuivre en recherche, et sur la base d'un projet pertinent.
- Les doctorats se réalisent au sein de l'Equipe d'accueil 2661 CREN Nantes-Le Mans, associée à l'École Doctorale « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé » (ECLIS), Pays de la Loire.

---

<sup>5</sup> Attention : **le Master DDL ne permet pas de titularisation** dans l'enseignement public français. Si tel est le projet, l'étudiant(e) devra associer cette formation à la validation d'un parcours MEEF. En complément, le Master DDL permet **une spécialisation professionnelle ouvrant des perspectives plus larges** (liées par exemple à la question des élèves allophones).

## M1-P

# Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde

## Parcours en présence

**Responsable du parcours** : Myriam DUPOUY : [myriam.dupouy@univ-lemans.fr](mailto:myriam.dupouy@univ-lemans.fr)

Le Master 1 constitue un premier palier de formation théorique et pratique pour construire un socle commun et solide de savoirs et de compétences en Didactique des langues, se former au métier d'enseignant(e) / formateur(-trice) en Français Langue Etrangère ou Seconde (FLE/S) dans divers contextes éducatifs, en France et à l'international.

### Conditions d'admission

Se reporter aux conditions générales d'admission en Master 1 précisées *supra*, [Point 4](#) de cette brochure.

### Compétences visées

Le parcours M1 vise le développement de deux principales compétences professionnelles : **Intervenir en tant qu'enseignant(e) ou formateur/ formatrice** de français langue étrangère ou seconde (FLE/S) dans des situations éducatives diversifiées.

**Concevoir** des activités d'enseignement/ apprentissage du FLE/S, adaptées à une situation éducative, des profils et des besoins d'apprenants.

Comme indiqué dans le **Référentiel de compétences** associé au parcours M1 (présence et distance), ces compétences se déclinent en **7 compétences clés** :

C1 - S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socio-professionnels, interculturels, nationaux et internationaux.

C2 - Adapter son enseignement à la diversité des contextes de formation, des besoins et des objectifs de publics variés (élèves allophones, particuliers, professionnels...).

C3 - Savoir utiliser le numérique en classe (l'environnement, les outils, les ressources), en formation, dans d'autres missions liées).

C4 - Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques de langue (à la place de FLE/FLS).

C5 - Développer les compétences communicationnelles, linguistiques, culturelles et interculturelles des apprenants.

C6 - Evaluer la progression des apprenants-en mettant en œuvre des actions évaluatives en fonction des contextes et des finalités (évaluations diagnostiques, formatives, sommatives).

C7 - Développer une posture réflexive, un esprit critique et créatif.

### Démarche pédagogique

Se reporter aux informations indiquées *supra*, [Point 6](#) de cette brochure.

**Les enseignements du M1-P s'organisent en présentiel sur deux semestres à l'Université du Mans.**

La coordination générale du parcours est assurée par un(e) enseignant(e) responsable qui constitue l'interlocuteur référent pour les questions pédagogiques et concernant l'organisation de la formation et le stage. L'encadrement et l'animation des cours est co-assuré par les enseignant(e)s de l'équipe pédagogique *Didactique des Langues*.

Les cours fonctionnent sur la base d'un équilibre entre travail personnel et travail collaboratif autour de projets d'analyses de situations, d'échanges ordinaires bi/plurilingues, de découverte d'outils d'enseignement multimédia.

Tout est mis en place pour que les étudiant(e)s forment un groupe solidaire dans la dynamique d'une communauté de pratiques.

Une UE (UE 1), incluant le stage, est consacrée à la pratique et à la réflexion sur les pratiques.

## Composition du cursus, unités d'enseignement (UE)

Le parcours M1 en présence implique de suivre 10 UE obligatoires et 2 UE optionnelles :

Semestre	UE	Unités d'Enseignement	ECTS	Heures
		<b>1 UE obligatoire : STAGE et rapport de stage</b>		
S1-S2	1	Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	12	12
		<b>10 UE obligatoires</b>		
S1	2	Diversité des publics et analyse des besoins	4	24
S1	3	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	4	24
S1	4	Outils et pratiques d'enseignement/apprentissage	4	24
S1	5	Évaluation	4	24
S1	6	Sciences du langage et enseignement des langues	4	24
S1	7	Théories et cultures d'apprentissage des langues	4	24
S2	8	Didactique de la grammaire en FLE/S	4	24
S2	9	Sociolinguistique et enseignement des langues	4	24
S2	10	Développer une compétence interculturelle	4	24
S1-S2	102	Langue Vivante Étrangère – Offre à distance : anglais	4	24
		<b>2 UE optionnelles au choix parmi 4</b>		
S2	11	Langues du monde : diversité et statut des langues	4	24
S2	12	Littératures et didactique du FLE/S	4	24
S2	13	FLS et appropriation langagière en mobilités : dispositifs, démarches, acteurs, pratiques et représentations	4	24
S2	14	Animation et gestion de groupes de FLE/S en présence et à distance	4	24

## Le stage

Les étudiant(e)s de Master 1 réalisent un **stage obligatoire d'enseignement** de FLES/S d'une durée minimale de **100h**, dont a minima **80h d'enseignement** en autonomie ou semi-autonomie, face à un groupe d'apprenants et/ou à distance de ce groupe.

Il s'agit habituellement d'un stage d'enseignement du FLE/S, mais en accord avec le responsable, il peut aussi s'agir d'une autre langue / d'autres activités en lien avec l'enseignement des langues.

Le stage s'effectue en France et/ou à l'international, sous la direction d'un(e) **responsable de stage** et donne lieu à la rédaction guidée d'un rapport de présentation et d'analyse. Le **rapport de stage** rend compte, de façon critique, des activités réalisées pendant le stage (contenus, difficultés, succès rencontrés ...) et de la manière dont les acquis de la formation ont pu être mobilisés dans le stage. Il comportera aussi une réflexion sur les compétences et la professionnalité acquises.

Une expérience professionnelle **conséquente** peut permettre d'être dispensé(e) de tout ou partie du stage. Dans ce cas, l'étudiant(e) réalisera une **synthèse réflexive d'expérience professionnelle**.

Cela implique que l'expérience soit suffisamment conséquente, et proche dans le temps, et que l'étudiant(e) dispose de notes ou de documents permettant d'élaborer la synthèse.

Toute demande doit être adressée par l'étudiant(e) à son/sa **responsable de stage**.

Sauf s'il s'organise dans le cadre de la formation continue ou sur le lieu d'exercice professionnel de l'étudiant(e) salarié(e), le stage donne lieu à la signature d'une convention tripartite entre l'Université du Mans, l'organisme d'accueil, et l'étudiant(e)-stagiaire.

Sitôt le stage trouvé, les étudiant(e)s **doivent adresser un message au responsable** indiquant le **lieu**, les **dates** et l'**objet** convenus avec l'organisme d'accueil, pour demander **un formulaire de convention** qui sera à signer et faire signer.

## Contrôle des connaissances

- **Le parcours M1-P implique de valider 13 UE : 11 UE obligatoires et 2 UE optionnelles.**
- L'UE 1, liée au stage obligatoire et au rapport réflexif à réaliser, permet de valider 12 ECTS. Elle est validée par note, affectée d'un coefficient 2.
- Les UE 2 à 10 et l'UE 102-D sont obligatoires, un choix de 2 UE est à faire entre les UE 11, 12, 13, 14. Une UE obligatoire du M1-P, 102-D : LVE-anglais, est à distance (mutualisation avec le M1-D). Toutes ces UE sont validées par note (coef.1), et comptent pour 4 ECTS.
- L'année validée correspond à 60 ECTS. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les UE validées sont définitivement acquises et capitalisables.
- Toutes les UE sont validées par contrôle continu, donnent lieu à 2 notes obtenues selon des modalités diverses (exposé oral, travail de groupe, recherche personnelle, dossier collectif, devoir sur table en temps limité, etc.), et entre lesquelles la moyenne fixe la note de l'UE.
- Toutes les notes se compensent. La compensation est organisée, en intra-session ou intersession, lorsque Les étudiants ont obtenu une note pour chacune des UE, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne des notes obtenues, pondérées par les coefficients.
- Les modalités de validation des UE sont variables et fixées pour chaque UE : travail individuel ou en petits groupes, rendus de travaux divers (réflexion de synthèse, compte-rendu d'articles, élaboration d'activités pédagogiques, production de dossier, journaux d'apprentissage...).
- L'UE LVE est obligatoire. L'offre est un cours d'anglais disponible à distance, thématique didactique des langues, calibré sur un niveau B2 (CECRL). Il est possible de demander à bénéficier d'une dispense par validation pédagogique de l'UE LVE, à condition de relever d'un de ces 3 cas : 1. Etre titulaire d'un diplôme de Licence en LLCE ; 2. Avoir validé un niveau B2 dans une langue étrangère (qui n'est pas sa langue de scolarisation et d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires) et en produire une Attestation (Certification B2) ; 3. Etudiants internationaux ayant, avant leur inscription à l'université française, été scolarisés et obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires (équivalent bac) dans une autre langue que le français : peuvent faire valoir leur compétence FLE (C1 certifié toutes compétences) et être dispensés de la « LVE » (validation).
- Si vous souhaitez une validation, signalez-le à votre responsable lors des inscriptions pédagogiques. Joignez à votre demande un justificatif (diplôme ou certification, relevé de notes...). Au-delà de cette étape, aucune demande de validation ne sera prise en compte.
- L'année (M1) est validée si l'étudiant.e a une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des notes obtenues en semestres 1 et 2, session 1 ou 2. Les étudiant.es n'ayant eu pas la moyenne par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage pour les UE sur lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.
- L'étudiant.e ayant validé le Master 1 peut demander à se faire délivrer le diplôme de Maîtrise.

## Débouchés, orientation professionnelle

Se reporter aussi au Point 10 de cette brochure, *supra*.

Les étudiant(e)s issus de ce parcours disposent de compétences leur permettant d'occuper les fonctions d'enseignant(e)s en FLE/S en France ou à l'international dans les institutions relevant du MEAE, ou dans les institutions locales (Alliances Françaises/ Instituts/ Ecoles de langues). Ils disposent également de certaines compétences requises dans le cadre de dispositifs d'insertion scolaire d'élèves allophones (CASNAV) ou de dispositifs de formation linguistique à visée d'insertion sociale et professionnelle et ne relevant pas de l'institution scolaire.

## M1-D

### Didactique du Français Langue Etrangère / Seconde

#### Parcours à distance

Parcours M1 organisé en co-accréditation entre Le Mans Université et l'Université d'Angers et en convention avec l'Université de Tours.

**Responsables du parcours pour Le Mans Université :** Yu-Chen CHEN : [yu-chen.chen@univ-lemans.fr](mailto:yu-chen.chen@univ-lemans.fr) ; Marie-Laure TENDING : [marie-laure.tending@univ-lemans.fr](mailto:marie-laure.tending@univ-lemans.fr)

Le Master 1 constitue un premier palier de formation théorique et pratique pour construire un socle commun et solide de savoirs et de compétences en Didactique des langues, se former au métier d'enseignant(e) / formateur(-trice) en Français Langue Etrangère ou Seconde (FLE/S) dans divers contextes éducatifs, en France et à l'international.

#### Conditions d'admission

**Se reporter aux conditions générales d'admission en Master 1 précisées *supra*, Point 4 de cette brochure.**

Ce parcours est commun aux Universités du Mans, d'Angers et de Tours. Les étudiant(e)s s'inscrivent dans l'une des trois universités. Les dossiers sont traités par une Commission pédagogique spécifique associée au M1-D, qui répartit indistinctement les candidats acceptés, pour leur inscription administrative, entre les 3 universités partenaires (les enseignements suivis seront strictement les mêmes).

#### Compétences visées

Le parcours M1 vise le développement de deux principales compétences professionnelles : **Intervenir en tant qu'enseignant(e) ou formateur (-trice)** de français langue étrangère ou seconde (FLE/S) dans des situations éducatives diversifiées.

**Concevoir** des activités d'enseignement/ apprentissage du FLE/S, adaptés à une situation éducative, des profils et des besoins d'apprenants.

Comme indiqué dans le **Référentiel de compétences** associé au parcours M1 (présence et distance), ces compétences se déclinent en **7 compétences clés** :

C1 - S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socio-professionnels, interculturels, nationaux et internationaux

C2 - Adapter son enseignement à la diversité des contextes de formation, des besoins et des objectifs de publics variés (élèves allophones, particuliers, professionnels...)

C3 - Savoir utiliser le numérique en classe (l'environnement, les outils, les ressources), en formation, dans d'autres missions liées.)

C4 - Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques de langue (à la place de FLE/FLS)

C5 - Développer les compétences communicationnelles, linguistiques, culturelles et interculturelles des apprenants

C6 - Evaluer la progression des apprenants-en mettant en œuvre des actions évaluatives en fonction des contextes et des finalités (évaluations diagnostiques, formatives, sommatives)

C7 - Développer une posture réflexive, un esprit critique et créatif

## Démarche pédagogique

Se reporter aussi aux informations indiquées *supra*, Point 6 de cette brochure.

**Les enseignements du M1-D s'organisent entièrement à distance. Il n'y a pas d'examens sur place, aucun déplacement ne sera nécessaire.**

La coordination générale du parcours est assurée par deux enseignant(e)s responsables qui constituent les interlocuteur(-trice)s référent(e)s pour les questions pédagogiques et concernant l'organisation de la formation.

Le suivi de chaque cours en ligne (UE) est assuré par un(e) enseignant(e)-tuteur(-trice) via la plateforme et au moyen de différents outils : forum, carnets de route, Classes virtuelles, messagerie.

Une UE (103) accompagne les étudiant(e)s à s'approprier le dispositif de formation à distance pour y fonctionner en autonomie et de manière collective.

Une UE (101), incluant le stage, est consacrée à la pratique et à la réflexion sur les pratiques.

## Composition du cursus, unités d'enseignement (UE)

**Le parcours M1 à distance implique de valider 9 UE obligatoires et 4 UE optionnelles :**

UE	Unités d'Enseignement	ECTS	Heures
	<b>1 UE obligatoire : STAGE et rapport de stage</b>		
101	Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	12	12
	<b>8 UE obligatoires</b>		
102	Langue Vivante Etrangère - offre à distance : anglais	4	24
103	Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement	4	24
104	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	4	24
105	Sociolinguistique et enseignement des langues	4	24
106	Evaluation	4	24
107	Interaction et acquisition des langues	4	24
108	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	4	24
109	Enseigner les langues, entre théorie et pratique	4	24
	<b>4 UE optionnelles au choix parmi 14</b>		
110	Grammaire et enseignement des langues	4	24
111	Grands courants de l'éducation et de la pédagogie	4	24
112	Langues du monde : diversité et statut des langues	4	24
113	Didactique de la littérature	4	24
114	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français : FLE/S, FLM	4	24
115	Enseignement de l'oral et de l'écrit	4	24
116	Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques (FOS)	4	24
117	Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue	4	24
118	Francophonie et littératures francophones dans l'enseignement du FLE/S	4	24
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	4	24
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	4	24
121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	4	24
122	Initiation à la recherche	4	24
123	Introduction à la didactique des langues vivantes – Le cas du FLE	4	24

## Le stage

Les étudiant(e)s de Master 1 réalisent un **stage obligatoire d'enseignement** de FLES/S d'une durée minimale de **100h**, dont a minima **80h d'enseignement** en autonomie ou semi-autonomie, face à un groupe d'apprenants et/ou à distance de ce groupe.

Il s'agit habituellement d'un stage pratique d'enseignement du FLE/S, mais selon le profil de l'étudiant(e) et en accord avec l'enseignant(e) responsable, il peut aussi s'agir d'une autre langue ou d'autres activités en lien avec l'enseignement des langues.

Le stage s'effectue en France et/ou à l'international, sous la direction d'un(e) **responsable de stage** et donne lieu à la rédaction guidée d'un rapport de présentation et d'analyse. Le **rapport de stage** rend compte, de façon critique, des activités réalisées pendant le stage (contenus, difficultés, succès rencontrés ...) et de la manière dont les acquis de la formation ont pu être mobilisés dans le stage. Il comportera aussi une réflexion sur les compétences et la professionnalité acquises.

Une expérience professionnelle **conséquente** peut permettre d'être dispensé(e) de tout ou partie du stage. Dans ce cas, l'étudiant(e) réalisera une **synthèse réflexive d'expérience professionnelle**.

Cela implique que l'expérience soit suffisamment conséquente, et proche dans le temps, et que l'étudiant(e) dispose de notes ou de documents permettant d'élaborer la synthèse.

Toute demande doit être adressée par l'étudiant(e) à son/sa **responsable de stage**.

Sauf s'il s'organise dans le cadre de la formation continue ou sur le lieu d'exercice professionnel de l'étudiant(e) salarié.e, le stage donne lieu à la signature d'une convention tripartite entre l'Université du Mans, l'organisme d'accueil, et l'étudiant(e)-stagiaire.

Sitôt le stage trouvé, les étudiant (e)s **doivent adresser un message au responsable** indiquant le **lieu**, les **dates** et l'**objet** convenus avec l'organisme d'accueil, pour demander un **formulaire de convention** qui sera à signer et faire signer.

## Contrôle des connaissances

- **Le parcours M1-D implique de valider 13 UE : 9 UE obligatoires et 4 UE optionnelles.**
- L'UE 101, liée au stage obligatoire et au rapport réflexif à réaliser, permet de valider 12 ECTS. Elle est validée par note, affectée d'un coefficient 2.
- Les UE 102 à 109 sont obligatoires, un choix de 4 UE est à faire entre les UE 110 à 123. Ces UE comptent pour 4 ECTS, sont validées par contrôle continu et par note (Coef.1), exceptée l'UE 103, validée « par suivi », sur la base de la réalisation des activités proposées en ligne.
- L'année validée correspond à 60 ECTS. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les UE validées sont définitivement acquises et capitalisables.
- La moyenne du Diplôme est calculée à partir des UE « notées » à condition d'avoir validé l'UE 103 par « suivi ».
- Toutes les notes se compensent. La compensation est organisée, en intra-session ou intersession, lorsque les étudiants ont obtenu une note pour chacune des UE, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne des notes obtenues, pondérées par les coefficients.
- Les modalités de validation des UE sont variables et fixées pour chaque UE : travail individuel ou en petits groupes, rendus de travaux divers (réflexion de synthèse, compte-rendu d'articles, élaboration d'activités pédagogiques, production de dossier, journaux d'apprentissage...).
- Les UE à distance peuvent être « à calendrier spécifique » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « à calendrier annuel » (planification organisée en autonomie selon le calendrier annuel). Outre les contenus de cours, chaque UE ouvre des espaces de réactions, d'échanges, et d'accomplissement des activités permettant de valider l'UE.
- L'UE LVE est obligatoire. L'offre est un cours d'anglais disponible à distance, thématique didactique des langues, calibré sur un niveau B2 (CECRL). Il est possible de demander à bénéficier d'une dispense par validation pédagogique de l'UE LVE, à condition de relever d'un de ces 3 cas : 1. Etre titulaire d'un diplôme de Licence en LLCE ; 2. Avoir validé un niveau B2 dans une langue étrangère (qui n'est pas sa langue de scolarisation et d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires) et en produire une Attestation (Certification B2) ; 3. Etudiants internationaux ayant, avant leur inscription à l'université française, été scolarisés et obtenu leur diplôme de fin d'études

secondaires (équivalent bac) dans une autre langue que le français : peuvent faire valoir leur compétence FLE (C1 certifié toutes compétences) et être dispensés de la « LVE » (validation).

- Si vous souhaitez une validation, signalez-le à votre responsable lors des inscriptions pédagogiques. Joignez à votre demande un justificatif (diplôme ou certification, relevé de notes...). Au-delà de cette étape, aucune demande de validation ne sera prise en compte.
- L'année (M1) est validée si l'étudiant.e a une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des notes obtenues, en session 1 ou 2. Les étudiants n'ayant eu pas la moyenne générale par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage (session 2) pour les UE sur lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne. Le choix de terminer certaines UE en session 2 implique de renoncer à la possibilité de rattrapage.
- L'étudiant.e ayant validé la 1ère année de Master peut demander à se faire délivrer le diplôme de Maîtrise.

## **Débouchés, orientation professionnelle**

**Se reporter aussi au Point 10 de cette brochure, *supra*.**

Les étudiant(e)s issus de ce parcours disposent de compétences leur permettant d'occuper les fonctions d'enseignant(e)s en FLE/S en France ou à l'international dans les institutions relevant du MEAE, ou dans les institutions locales (Alliances Françaises/ Instituts/Ecoles de langues).

Ils disposent également de certaines compétences requises dans le cadre de dispositifs d'insertion scolaire d'élèves allophones (CASNAV) ou de dispositifs de formation linguistique à visée d'insertion sociale et professionnelle et ne relevant pas de l'institution scolaire.

## Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde

### Parcours à dominante présentielle

**Responsable du parcours** : Marie-Laure Tending : [marie-laure.tending@univ-lemans.fr](mailto:marie-laure.tending@univ-lemans.fr)

Ce parcours vise à former des professionnels de l'enseignement / formation en FLE/FLS pouvant assumer et progressivement prendre en charge des fonctions d'organisation et d'encadrement (coordination pédagogique, formation de formateurs, ingénierie de formation), selon différentes approches adossées aux thématiques de recherche CREN-Le Mans : (Plurilinguismes et écoles ; Appropriation des langues et usages du numérique).

### Conditions d'admission

**Se reporter aux conditions générales d'admission précisées *supra*, Point 4 de cette brochure.**

Sélection sur dossier avec master 1 relevant de la didactique des langues ou assorti d'une formation didactique ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. L'attention de la Commission pédagogique se porte sur le parcours antérieur et les prérequis (master 1 ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle), mais aussi sur la **lettre de motivation** qui doit présenter son **projet professionnel**, et une projection réaliste dans un **projet de stage** en cohérence avec les objectifs de la formation.

En **formation continue**, ce parcours s'adresse à des enseignant(e)s en poste, actuels ou futurs responsables ou conseillers pédagogiques mais il peut aussi permettre à des professionnels d'autres secteurs de se donner les moyens d'une reconversion professionnelle.

Il peut notamment **concerner les enseignants titulaires de l'éducation nationale**, par exemple dans le cadre d'un **congé-formation**, qui peuvent inscrire cette formation dans une mission professionnelle en cours, et/ou s'en servir de levier pour une affectation sur des postes à responsabilité plus élevée : conseillers pédagogiques, formateurs d'enseignants, chargés de missions ou de projets en liaison aux langues et cultures.

### Compétences visées

**Concevoir, conduire et évaluer** des formations en FLE/S tant dans un cadre institutionnel que sur le marché privé des langues, à expertiser les situations, les contextes pédagogiques, à définir un objectif et un curricula pour une institution, à analyser des situations et des besoins (prise en compte de la diversité linguistique et culturelle).

**Concevoir et adapter** des syllabus et des matériels didactiques (dont numériques) en fonction d'objectifs déterminés, à utiliser les TIC et les ressources multimédia existants pour l'apprentissage et l'enseignement des langues, à concevoir, à mettre en œuvre et évaluer des actions de formation d'enseignant(e)s de langue.

**Mettre en œuvre** différents métiers du FLE/FLS (ingénierie, coordination, formation de formateurs) ; savoir réfléchir aux enjeux pédagogiques et sociaux de l'enseignement/ apprentissage de langue(s). Savoir adopter une posture de praticien réflexif.

### Démarche pédagogique

**Se reporter aux informations indiquées *supra*, Point 6 de cette brochure.**

**Les enseignements s'organisent pour la majorité en présentiel à l'Université du Mans.**

Une UE obligatoire est à distance (203) : associée aux TICE, elle vise la formation de l'enseignant-tuteur en ligne qui fait désormais partie de la palette des rôles de l'enseignant(e) de langue.

Les enseignements obligatoires s'organisent en présentiel de septembre à février ce qui libère du temps pour le stage et le mémoire.

L'UE 28 (« Coordination pédagogique ») est une UE du Master 2 présentiel mutualisée avec le M2 à distance. Elle s'organise en présentiel, lors d'un séminaire intensif qui se déroule début juillet à l'Université du Mans. Elle est aussi accessible en mode « distance synchrone », sur demande.

D'autres enseignements optionnels peuvent être choisis à distance, mutualisés avec les parcours de l'offre EAD du Master.

A distance, les UE peuvent être « à calendrier spécifique » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « à calendrier annuel » (planification organisée en autonomie selon le calendrier annuel). Outre les contenus de cours, chaque UE ouvre des espaces de réactions, d'échanges, et d'accomplissement des activités permettant de valider l'UE.

## Composition du cursus, unités d'enseignement (UE)

Le parcours M2-P Métiers du FLE/S implique de valider un Mémoire, un Stage, et 8 UE de cours, parmi lesquelles 6 UE obligatoires et 2 UE optionnelles.

L'offre d'UE est structurée en **3 Blocs de Compétences professionnelles**, mais aussi à partir de **4 thématiques phares** liées aux spécialités de recherche des enseignants-chercheurs impliqués dans l'organisation de cette formation :

3 Blocs de Compétences	... et 4 thématiques
Enseignement de langue(s) et Ingénierie pédagogique en contextes	Didactique du Français Langue Seconde/ langue Scolarisation/ langue d'insertion...
Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S	TICE et numérique éducatif pour le FLE/S...
Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues	Education plurilingue et interculturelle... Politiques linguistiques et éducatives...

Selon leurs projets et leurs besoins, les étudiant(e)s construisent leur « itinéraire pédagogique » (programme) en y incluant des UE inscrites dans les thèmes qui les intéressent, en lien avec les compétences qu'ils souhaitent construire ou renforcer.

### Composition détaillée du parcours M2-P

UE	Intitulés / Unités Enseignements	Compétences	Thématiques	ECTS
<b>2 composants obligatoires : mémoire et stage</b>				
20	MEMOIRE et soutenance	Transversal	Transversal	10
21	STAGE obligatoire, bilan de professionnalisation, présentation orale	Transversal	Transversal	20
<b>6 UE obligatoires, à suivre en présentiel de septembre à février</b>				
203	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité	Transversal	Numérique éducatif	3
22	Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues	Transversal	Transversal	3
23	Approches croisées des métiers du FLE	Transversal	Transversal	4
24	Dispositifs de formation ouverte et à distance	Ingénierie de formation, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S	Numérique éducatif	4
25	Littéracies en contextes et interculturel		Transversal	4
26	Analyse de pratiques enseignantes	Coordination pédagogique Formation de formateurs, Conseil en langues	Transversal	4
<b>2 UE au choix, parmi :</b>				
205	Conception d'activités numériques pour l'apprentissage des langues <span style="color: red;">Indisponible 2023-2024</span>	Enseignement de langue(s)	Numérique éducatif	4
207	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2		Plurilinguisme	4

208	Intercompréhension entre les langues parentes	et Ingénierie pédagogique en contextes divers	Plurilinguisme	4
213	Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies	Ingénierie de formation, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S	Politique linguistique éducative	4
215	Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : Conception de démarches et d'outils. Prérequis obligatoire : UE 119		FLS-école	4
27	Audit linguistique et évaluation des formations en langues et des personnels. <b>Indisponible 2023-2024</b>	Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues	Politique linguistique éducative	4
28	Coordination pédagogique UE-P ouverte à distance sur demande		Politique linguistique éducative	4
216	En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes		Politique linguistique éducative	4
217	Tutorat et suivi de formation		Numérique éducatif	4
117	Formation d'enseignants réflexifs de langues	Compétences M1	Transversal	4
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	Compétences M1	Plurilinguisme	4
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	Compétences M1	Politique linguistique éducative	4

## Le stage

Un **stage de 250h** est **obligatoire** dans tous les parcours de master 2 à orientation professionnelle.

Il se déroule sous la responsabilité d'un(e) enseignant(e) de la formation, dans des organismes correspondant aux finalités professionnelles de la formation, **en France et/ou à l'international**, via certains contacts du Département DDL, en fonction de recherches personnelles menées par l'étudiant(e), ou sur le lieu même d'activité professionnelle quand il/elle est en poste. Il peut s'agir d'un stage offert par le MEAE (dit « stage long »), pour peu qu'il comporte des activités conformes à la thématique du parcours. Il ne peut pas s'agir d'un poste d'assistantat, qui n'offre pas suffisamment d'autonomie pour répondre aux attentes d'un stage de M2.

**Le stage M2 se conçoit en termes de « mission professionnelle »** thématisée selon les objectifs du parcours et en fonction du contexte professionnel, à mettre en œuvre puis à analyser.

Il comporte une part d'enseignement/ formation de langue(s), mais **met aussi en œuvre des activités d'encadrement et/ ou d'organisation de la formation** (ingénierie de formation, coordination pédagogique, développement de projet, évaluation ou conseil en langues) dans un domaine pertinent. Il donne lieu à l'élaboration guidée d'une **synthèse de professionnalisation** permettant d'analyser la manière dont la formation et le stage ont permis à l'étudiant(e) d'avancer dans la construction de ses compétences et de son projet professionnel.

La synthèse fait l'objet d'une **présentation orale** face à un jury composé a minima du/de l'enseignant(e) responsable du suivi du stage.

Pour les étudiant(e)s en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier en poste dans les réseaux français à l'international), une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Dans ce cas, l'étudiant(e) réalisera quand même une **synthèse de professionnalisation**.

Toute demande doit être adressée par l'étudiant(e) à son/sa **responsable de stage**.

Sauf s'il s'organise dans le cadre de la formation continue ou sur le lieu d'exercice professionnel de l'étudiant(e) salarié(e), le stage donne lieu à la **signature d'une convention** tripartite entre l'Université du Mans, l'organisme d'accueil, et l'étudiant(e)-stagiaire.

Sitôt le stage trouvé, un message doit être adressé au responsable indiquant le **lieu**, les **dates** et l'**objet** convenus, et demander **un formulaire de convention** qui sera à signer et faire signer.

## Le mémoire

Le mémoire se réalise sous la direction d'un(e) enseignant(e) de la formation (et/ou d'un universitaire/professionnel « extérieur », après accord), en charge de son suivi et de sa réalisation jusqu'à la soutenance finale.

Le démarrage du mémoire s'amorce dans le suivi de l'UE22 obligatoire. Sa thématique est au choix de l'étudiant(e), dans le dialogue avec son/sa responsable.

Le mémoire constitue un écrit académique d'un format de 80 pages environ (hors annexes). Il implique, pour partie, la définition d'un sujet et d'une problématique, la constitution d'un état de l'art théorique et la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée.

Il se valide par la remise d'un travail écrit et sa présentation orale en soutenance, devant un jury composé d'au moins deux enseignant(e)s de la formation dont le/la directeur/trice du mémoire, et pouvant aussi, avec l'accord du responsable, comporter un membre universitaire ou professionnel extérieur à la formation.

Selon la situation, la soutenance peut s'organiser en présence à l'Université du Mans, ou à distance en vidéocommunication.

L'ensemble de ces questions sont à discuter avec le/la directeur/trice du mémoire.

## Contrôle des connaissances

- **Le parcours M2-P implique de valider 10 UE : 8 UE obligatoires et 2 UE optionnelles.**
- L'UE 20, liée au Mémoire à réaliser, permet de valider 20 ECTS. Elle est validée par note, affectée d'un coefficient 3.
- L'UE 21, liée au stage obligatoire et Portfolio professionnel, permet de valider 10 ECTS. Elle est validée par note, affectée d'un coefficient 2.
- Les UE 22, 23, 24, 25, 26 et l'UE 203-D sont obligatoires, un choix de 2 UE est à faire entre les UE 27, 28, ou : 207 ; 208 ; 212 ; 213 ; 215 ; 216 ; 217 ; 219 (UE M2-D). 3 UE du M1-D (117, 119, 120) sont ouvertes au choix en cas de pré-requis manquant, parmi lesquelles 1 maximum peut être choisie.
- Toutes les UE ne se valident pas par note, 5 UE sur les 10 sont validées « par suivi » selon des modalités définies. Les UE 22 et 203-D sont obligatoirement validées « par suivi », et correspondent chacune à 3 ECTS.
- Sur les 6 autres UE que comprend le programme, l'étudiant.e doit en désigner 3 qui seront validées « par note », affectée d'un coefficient de 1. Une UE de M1 ne pourra pas être choisie comme notée en parcours M2.
- Le parcours fournit ainsi 60 ECTS : 30 ECTS pour les UE, 10 ECTS pour le Stage et la rédaction du bilan de professionnalisation (Coef.2) et 20 ECTS pour le Mémoire (Coef.3). L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les UE validées sont définitivement acquises et capitalisables.
- La moyenne du Diplôme est calculée à partir des 5 UE notées, à condition d'avoir validé les 5 UE « suivies ».
- Toutes les notes se compensent. La compensation est organisée, en intra-session ou intersession, lorsque les étudiants ont validé toutes leurs UE « suivies » et « notées », sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne des notes obtenues, pondérées par les coefficients.
- Les modalités de validation des UE sont variables et fixées pour chaque UE : travail individuel ou en petits groupes, rendus de travaux divers (réflexion de synthèse, compte-rendu d'articles, élaboration d'activités pédagogiques, production de dossier, journaux d'apprentissage...).
- Les UE à distance peuvent être « à calendrier spécifique » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « à calendrier annuel » (planification organisée en autonomie selon le calendrier annuel). Outre les contenus de cours, chaque UE ouvre des espaces de réactions, d'échanges, et d'accomplissement des activités permettant de valider l'UE.
- L'année (M2) est validée si la moyenne générale de l'étudiant.e est de 10/20, en session 1 ou 2.

- Les étudiant.es bénéficient de deux sessions de validation (juin et septembre). Les étudiant.es n'ayant eu pas la moyenne générale par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage pour les UE où ils n'ont pas obtenu la moyenne. A distance, le choix de planifier la finalisation de certaines UE en session2 implique de renoncer à la possibilité de rattrapage.
- La validation de l'année M2 implique l'obtention du Diplôme de Master en Didactique des Langues.

## **Débouchés professionnels de la formation**

**Se reporter aux informations développées dans le Point 10 de cette brochure, *supra*.**

Enseignant(e)s de FLE/S, concepteurs de matériels pédagogiques, formateurs d'enseignant(e)s, coordinateurs pédagogiques, concepteurs ou analystes de dispositifs de formation dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du FLE/S / de langues.

## M2-D : Métiers du FLE/S et Diversité (situations, approches, langues)

### Parcours à distance / Hybride si souhaité

**Responsable du parcours** : Aude BRETEGNIER : [aude.bretegnier@univ-lemans.fr](mailto:aude.bretegnier@univ-lemans.fr)

Le parcours M2-D vise à former des professionnel(le)s de l'enseignement-apprentissage des langues en particulier du Français Langue étrangère et/ou Seconde (FLE/S), enseignant(e)s pouvant intervenir dans différents contextes et assumer de prendre en charge des fonctions d'organisation et d'encadrement, relevant notamment : d'ingénierie de formation linguistique, de coordination pédagogique, de formation de formateurs, ou encore du conseil en langues.

L'offre ouverte au choix s'inscrit dans 4 thématiques qui colorent les situations et approches didactiques travaillées : Didactique du Français langue seconde / de l'école ; TICE et numérique éducatif ; Education plurilingue et interculturelle ; Politiques linguistiques et éducatives.

### Conditions d'admission

Se reporter aux conditions générales d'admission précisées *supra*, Point 4 de cette brochure.

- L'attention de la Commission pédagogique se porte en particulier sur le parcours antérieur et les prérequis (M1 ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle), mais aussi sur la **lettre de motivation** qui doit présenter son **projet professionnel**, et une projection réaliste dans un **projet de stage** en cohérence avec les objectifs de la formation.
- En **formation continue**, ce parcours s'adresse à des enseignant(e)s en poste, actuels ou futurs responsables ou conseillers pédagogiques<sup>6</sup>, mais aussi peut permettre une reconversion professionnelle à des professionnels d'autres secteurs.

### Compétences visées

- **Les compétences visées en Master 2 DDL sont liées** :
  - au **renforcement des compétences d'enseignement** / formation en langue(s) construites en M1 ;
  - au **développement de compétences de conception, d'organisation et d'encadrement de la formation** : ingénierie de formation linguistique, coordination pédagogique, portage de projets éducatifs et culturels, formation de formateurs, conseil en langues.

**Le Référentiel de compétences**<sup>7</sup> associé au parcours M2-D décrit ces compétences professionnelles travaillées et visées. **Les UE ouvertes au choix sont classifiées en 3 Blocs de compétences** :

1. **Enseignement de langue(s) et Ingénierie pédagogique en contextes** : conception de ressources pour l'enseignement-apprentissage du FLE/S : renforcer ses compétences, diversifier ses outils et démarche pédagogiques ;
2. **Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S** : démarches et outils pour l'analyse de situations / dispositifs d'éducation/ formation, conception ou transformation de dispositifs et mise en œuvre de programmes, d'actions, de projets, attenants au numérique éducatif, à l'éducation plurilingue et/ou interculturelle, à la diffusion et valorisation d'une / de langue(s), ou d'une démarche innovante pour l'enseignement du FLE/S.
3. **Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues** : démarches et outils pour la coordination d'équipes autour de projets didactiques, la formation de formateurs vers le renouvellement de pratiques, la mise en œuvre de démarches « Qualité », l'évaluation d'offres de formation linguistique dans le domaine du FLE/S (audit linguistique).

<sup>6</sup> Par exemple, dans le cadre d'un congé-formation, pour inscrire cette formation dans une mission professionnelle en cours, et/ou s'en servir de levier pour une affectation sur des postes à responsabilité plus élevée.

<sup>7</sup> Référentiel des Compétences de la formation mis à disposition sur la page d'accueil de l'UE 201 (Stages M2).

**Outre les compétences qu’elles permettent de travailler, les UE sont catégorisées selon les 4 thématiques phares du parcours (pouvant, selon les projets, être combinées) :**

1	<b>Français langue seconde / langue de l’école / langue d’insertion</b> : cette thématique concerne les étudiant(e)s / (futur(e)s) enseignant(e)s qui s’intéressent aux situations, problématiques et approches didactiques relatives au « Français langue seconde », notamment langue de scolarisation (apprentissage primaires, secondaires ou adultes), en charge de classes hétérogènes où le français est la langue scolaire mais où les élèves proviennent d’horizons divers : élèves allophones primo-arrivants en inclusion scolaire en France, « francophones assimilés » en établissements français à l’international, élèves francophones natifs en difficulté scolaire ; classes où le français n’est que (ou en partie) la langue de la scolarisation à l’étranger.
2	<b>TICE et numérique éducatif</b> : cette thématique concerne les étudiant(e)s / (futur(e)s) enseignant(e)s qui s’intéressent aux problématiques, métiers et usages du numérique dans l’enseignement / apprentissage des langues, souhaitent développer leurs compétences dans le domaine des TICE et de leur utilisation en DDL, tant dans l’enseignement que dans l’ingénierie de formation (conception de matériaux didactiques numériques, montage de projets / dispositifs EAD / FOAD ou liés à l’hybridation de la formation).
3	<b>Education plurilingue et interculturelle</b> : cette thématique intéresse les (futur(e)s) enseignant(e)s de plusieurs langues souhaitant apprendre à penser ces enseignements de manière moins cloisonnée, mais aussi travaillant dans des contextes marqués par la diversité linguistique et culturelle et qui souhaitent apprendre à intégrer cette diversité dans leur pratique formative, à travailler non plus malgré mais avec la diversité, en faire une ressource de travail.
4	<b>Politiques linguistiques et éducatives</b> : cette thématique concerne les étudiant(e)s / (futur(e)s) enseignant(e)s qui s’intéressent à la sociolinguistique et à l’analyse des politiques linguistiques et éducatives, à la diffusion des langues / du FLE/ : actions orientées vers l’évolution d’une offre éducative / formative, la diversification de publics, l’élargissement d’une offre, la promotion éducative d’une nouvelle approche/ l’intégration d’une démarche innovante dans un cursus éducatif ou formatif, ou encore l’évolution statutaire/ la promotion d’une/de langue(s) dans un contexte sociolinguistique et politique donné.

## Démarche pédagogique

Se reporter aux informations indiquées *supra*, Point 6 de cette brochure.

Le suivi des étudiant(e)s s’organise à partir du portail EAD M2-D, permettant des dépôts et relais d’informations, et des échanges via un forum.

- Dès son inscription, chaque étudiant(e) est mis(e) **en contact avec son enseignant(e) référent(e)** qui l’accompagne dans **la construction de son itinéraire**. Il constitue son interlocuteur pour les questions pédagogiques, l’avancement et la finalisation du parcours. Cet(te) enseignant(e) attribue aussi à chaque étudiant(e) un(e) **enseignant(e) responsable de stage**.
- **Les enseignements s’organisent en majorité à distance**. Le suivi / tutorat de chaque cours en ligne (UE) est assuré par un(e) enseignant(e)-tuteur(-trice), via la plateforme Moodle du Master DDL et au moyen de différents outils : forum, carnets de route, Classes virtuelles, messagerie.
- Le **fonctionnement en ligne** de la formation permet **de l’autonomie** de la part des étudiant(e)s, qui, s’ils se perçoivent à certains moments trop isolés, **ne doivent pas hésiter** à demander de l’aide, **solliciter les enseignant(e)s mais aussi les autres étudiant(e)s**. Certaines activités collaboratives prévues dans certaines UE contribuent à ces interactions mais pour que des échanges vivent, chacun doit y contribuer activement.
- A distance, les UE peuvent être « **à calendrier spécifique** » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « **à calendrier annuel** » (planification organisée en autonomie selon le calendrier annuel). Outre les contenus de cours, chaque UE ouvre des espaces de réactions, d’échanges, et d’accomplissement des activités permettant de valider l’UE.
- **L’UE 202 (obligatoire)** accompagne les étudiant(e)s à s’initier à la recherche, s’approprier la méthodologie à mettre en œuvre pour le mémoire. Sa réalisation n’est pas prioritaire, est conseillée lors du démarrage du Mémoire, aidera au montage du projet, que l’étudiant(e) peut ensuite transmettre à son/sa responsable-mémoire pour le faire valider.
- **L’UE 203 (obligatoire)** accompagne les étudiant(e)s dans la prise en main de leur formation à distance, à fonctionner en autonomie et de manière collaborative sur la plateforme EAD.

- **L'UE 28** (« Coordination pédagogique ») est une UE du Master 2 présentiel mutualisée avec le M2 à distance. Elle s'organise en présentiel, lors d'un séminaire intensif qui se déroule début juillet à l'Université du Mans. Elle est aussi accessible en mode « distance synchrone », sur demande.

## Composition du cursus, unités d'enseignement (UE)

Le parcours M2-D implique de valider un Mémoire, un Stage, et 8 UE de cours, parmi lesquelles 2 sont obligatoires et 6 sont à choisir dans une offre disciplinaire large et variée.

L'offre d'UE est donc structurée en **3 Blocs de Compétences professionnelles**, et **4 thématiques phares** liées aux spécialités des enseignants-chercheurs impliqués dans l'organisation de la formation :

3 Blocs de Compétences	... et 4 thématiques
1. Enseignement de langue(s) et Ingénierie pédagogique en contextes	1. Didactique du Français Langue Seconde/ langue Scolarisation/ langue d'insertion...
2. Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S	2. TICE et numérique éducatif pour le FLE/S...
3. Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues	3. Education plurilingue et interculturelle...
	4. Politiques linguistiques et éducatives...

Selon leurs projets et leurs besoins, les étudiant(e)s construisent leur « itinéraire pédagogique » (programme) en y incluant des UE inscrites dans les thèmes qui les intéressent, en lien avec les compétences qu'ils souhaitent construire ou renforcer.

### Composition détaillée du parcours M2-D

UE	Intitulés / Unités Enseignements	Compétences	Thématiques	ECTS	Coef
<b>2 composants obligatoires : mémoire et stage</b>					
200	MEMOIRE et soutenance	Transversal	Transversal	10	3
201	STAGE obligatoire, bilan de professionnalisation, présentation orale	Transversal	Transversal	20	2
<b>+ 2 UE obligatoires</b>					
202	Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues	Transversal	Transversal	3	
203	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité	Transversal	Numérique éducatif	3	
<b>+ 6 UE à choisir</b>					
206	Conception d'un scénario d'apprentissage médié par le numérique	Enseignement de langue(s) et Ingénierie pédagogique en contextes divers	TICE numérique éducatif	4	1
207	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2		Plurilinguisme	4	1
208	L'intercompréhension entre les langues parentes		Plurilinguisme	4	1
209	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description		Plurilinguisme	4	1
210	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école		FLS-école	4	1
211	Les états du français : perspective diachronique		FLS-école	4	1
213	Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies	Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S	Politique linguistique éducatif	4	1
214	Ingénierie de formation et pédagogie en didactique des langues		TICE numérique éducatif	4	1
215	Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : analyse, stratégie, conception (Prérequis : UE 119)		FLS-école	4	1
216	En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes		Coordination pédagogique, Formation de	Politique linguistique éducatif	4

217	Tutorat et suivi de formation UE hybride : à distance, avec regroupement synchrone	formateurs, Conseil en langues	TICE numérique éducatif	4	1
218	Une langue à l'école, une autre à la maison (Prérequis : UE 121)		FLS-école	4	1
28	Coordination pédagogique UE-P ouverte à distance sur demande		Politique linguistique éducative	4	1
Parmi les 6 UE à choisir, 2 au maximum peuvent l'être parmi les 4 UE de M1 suivantes (en cas de prérequis manquants) :					
117	Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue	Compétences M1	transversal	4	1
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	Compétences M1	Plurilinguisme	4	1
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	Compétences M1	Politique linguistique éducative	4	1
121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	Compétences M1	FLS-école	4	1

## Le stage

Les étudiant(e)s de Master 2 réalisent un **stage professionnel obligatoire** d'au moins **250h**.

- **Il se déroule sous la responsabilité d'un(e) enseignant(e) de la formation**, dans des organismes correspondant aux finalités professionnelles de la formation, **en France et/ou à l'international**, en fonction de recherches personnelles menées par l'étudiant(e), ou sur le lieu même d'activité professionnelle quand il/elle est en poste, ou encore via certains contacts du Département DDL. Il peut s'agir d'un stage offert par le MEAE (dit « stage long »), pour peu qu'il comporte des activités correspondant aux attentes du parcours. **Il ne peut pas s'agir d'un poste d'assistant(e) de langue**, qui n'offre pas suffisamment d'autonomie pour répondre aux attentes d'un stage de M2.
- **Le stage M2** ne pose pas seulement une question de « lieu » à trouver, mais doit surtout se concevoir en termes de « **mission professionnelle** » qui se définit à partir d'une première analyse du contexte d'intervention, des besoins d'une structure / établissement / organisme / collectif développant et organisant et mettant en œuvre une offre éducative / formative en langue(s).
- **Il peut comporter une part d'enseignement/ formation de langue(s), mais doit aussi mettre en œuvre des activités d'encadrement et/ou d'organisation de la formation** : ingénierie de formation, coordination pédagogique, développement de projet, évaluation ou conseil en langues.
  - ✓ Par exemple : *assister un(e) responsable pédagogique dans ses activités professionnelles et prendre en charge le montage ou la coordination d'un projet éducatif/culturel, la réalisation d'une étude de marché, la construction d'un cahier des charges... ; participer à la transformation d'une offre de formation (programmes), à la conception d'un dispositif, à l'évaluation d'une offre, ou à la mise en œuvre d'une nouvelle démarche ; monter et promouvoir un module de formation de formateurs ; préparer et coordonner l'inscription d'une équipe dans une démarche Qualité...*
- **Le projet de stage doit ainsi être mis en lien avec les UE à choisir**, répertoriées selon 3 blocs de compétences et 4 thématiques (cf. détail *supra*) : **c'est donc dans une logique de compétences, telles que l'on a envie et besoin de les travailler, les renforcer, les construire**, notamment pour le stage, **que devra se composer l'itinéraire pédagogique**.
- Les étudiant(e)s en activité dans le domaine de l'enseignement du FLE/S peuvent demander à utiliser leur terrain professionnel comme terrain de stage, sur lequel définir la « mission ».
- Les étudiant(e)s dont l'expérience professionnelle est conséquente dans le domaine dédié peuvent demander à bénéficier d'une dispense totale ou partielle de « stage ».
- Les étudiant(e)s en formation initiale et n'étant pas actuellement en poste dans le domaine du FLE/S doivent rechercher un lieu d'accueil et d'exercice d'un Stage dans les conditions indiquées. Pour ces étudiant(e)s, la **signature d'une convention tripartite**, entre l'Université du Mans, l'organisme d'accueil, et l'étudiant(e)-stagiaire, est obligatoire.
  - ✓ Sitôt le stage trouvé, un message doit être adressé au responsable indiquant le **lieu**, les **dates** et l'**objet** convenus, et demander **un formulaire de convention** qui sera à signer et faire signer.
  - ✓ Toute demande de validation totale et partielle de Stage sera adressée à l'enseignant(e) responsable de la formation et à l'enseignant(e) responsable du suivi du stage.

- Dans tous les cas, Le stage M2 se valide par **l'élaboration d'un bilan réflexif de professionnalisation** (guidé par un document de cadrage), qui fait l'objet d'une **présentation orale** face à un jury composé a minima du/de la responsable du suivi du stage.
- **Le bilan réflexif** donne à **analyser l'activité** réalisée, le déroulé et la mise en œuvre de la mission, **mais aussi la manière dont cette expérience et plus largement la formation** ont permis à l'étudiant(e) d'avancer dans la construction de ses compétences et de son **projet professionnel**. Une **analyse des compétences construites et valorisables** pour une recherche d'emploi se **réalise** à l'appui du **Référentiel de compétences du Master DDL**.
- **Un espace en ligne est dédié aux Stages M2 (UE 201)**, qui présente / rappelle les consignes et attentes relatives aux stages, et dont le forum permet des échanges collectifs entre les étudiant(e)s, et avec les enseignant(e)s responsables du suivi des stages, de poser des questions et de partager les informations relatives aux échéances en vue de la validation.

## Le mémoire

Les étudiant(e)s de Master 2 doivent produire un mémoire, inscrit dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), en particulier l'éducation, la didactique des langues, et la sociolinguistique.

- **Le mémoire constitue un écrit académique** qui implique la définition d'un sujet et d'une problématique, la constitution d'un état de l'art théorique, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée.
- **Il se réalise sous la direction** d'un(e) enseignant(e) de la formation (et/ou d'un universitaire/professionnel « extérieur », après accord du responsable de la formation), en charge de son suivi et de sa réalisation jusqu'à la soutenance finale.
- **Le sujet du mémoire est au choix de chaque étudiant.e** selon ce qui l'intéresse, en accord et dans le dialogue avec son responsable de mémoire.
- **Le format du mémoire peut être variable** (60 à 80 pages, hors annexes), selon les enjeux qu'il représente pour l'étudiant(e) : s'il est espéré une poursuite en Doctorat, possible aussi à l'issue d'un M2 à orientation professionnelle, la réalisation du mémoire devra être particulièrement soignée, et son format suffisamment conséquent, pour viser une Mention TB.
- **Le démarrage du mémoire** s'amorce avec la réalisation des activités de **l'UE obligatoire 202**, qui initie à la méthodologie de la recherche et accompagne chacun à définir son projet de mémoire, avant relai personnalisé pris par l'enseignant(e) assurant la direction du mémoire.
  - A noter que le chapitre V de cette UE détaille l'ensemble des consignes formelles concernant les mémoires, leur réalisation, leur présentation, et leur validation (oral de soutenance).
- **Les échanges collectifs à propos des mémoires** se réalisent **sur le forum de l'UE 202**, sur lequel un fil thématique dédié permet d'afficher des informations, mais aussi d'échanger, poser des questions relatives aux mémoires, leur suivi, le calendrier de leur validation, etc.
- **Le mémoire se valide** par la remise du travail écrit et sa présentation orale en soutenance, devant un jury composé d'au moins deux enseignant(e)s de la formation, dont le/la directeur/trice du mémoire, et pouvant aussi, avec l'accord du responsable, comporter un membre universitaire ou professionnel extérieur à la formation.
- **La soutenance peut s'organiser** en présence à l'Université du Mans, ou à distance en vidéocommunication.
- **Les membres du jury évaluent** le travail remis (écrit) et défendu (oral). La note obtenue au mémoire compte pour un coefficient 3.

## Contrôle des connaissances

- **Le parcours M2-D implique de valider 10 UE : 4 UE obligatoires et 6 UE optionnelles.**
- L'UE 200, liée au Mémoire à réaliser, permet de valider 20 ECTS. Elle est validée par note, affectée d'un coefficient 3.

- L'UE 201, liée au stage obligatoire et Portfolio professionnel, permet de valider 10 ECTS. Elle est validée par note, affectée d'un coefficient 2.
- Les UE 202 et 203 sont obligatoires, un choix de 6 UE est à faire entre les UE : 204 à 219 + UE 27 et 28 (UE M2-P). 4 UE du M1-D (117, 119, 120, 121) sont ouvertes au choix en cas de pré-requis manquant, parmi lesquelles 1 maximum peut être choisie.
- Toutes les UE ne se valident pas par note, 5 UE sur les 10 sont validées « par suivi » selon des modalités définies.
- Les UE 202 et 203 sont obligatoirement validées « par suivi », et correspondent chacune à 3 ECTS.
- Sur les 6 autres UE que comprend le programme, l'étudiant.e doit en désigner 3 qui seront validées « par note », affectée d'un coefficient de 1. Une UE de M1 ne pourra pas être choisie comme notée en parcours M2.
- Le parcours fournit ainsi 60 ECTS : 30 ECTS pour les UE, 10 ECTS pour le Stage et la rédaction du bilan de professionnalisation (Coef.2) et 20 ECTS pour le Mémoire (Coef.3). L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les UE validées sont définitivement acquises et capitalisables.
- La moyenne du Diplôme est calculée à partir des 5 UE « notées », à condition d'avoir validé les 5 UE « suivies ».
- Toutes les notes se compensent. La compensation est organisée, en intra-session ou intersession, lorsque les étudiants ont validé toutes leurs UE « suivies » et « notées », sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.
- Les modalités de validation des UE sont variables et fixées pour chaque UE : travail individuel ou en petits groupes, rendus de travaux divers (réflexion de synthèse, compte-rendu d'articles, élaboration d'activités pédagogiques, production de dossier, journaux d'apprentissage...).
- Les UE à distance peuvent être « à calendrier spécifique » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « à calendrier annuel » (planification organisée en autonomie selon le calendrier annuel). Outre les contenus de cours, chaque UE ouvre des espaces de réactions, d'échanges, et d'accomplissement des activités permettant de valider l'UE.
- L'année (M2) est validée si la moyenne générale de l'étudiant.e est de 10/20, en session 1 ou 2.
- Les étudiant.es bénéficient de deux sessions de validation (juin et septembre). Les étudiant.es n'ayant eu pas la moyenne générale par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage pour les UE où ils n'ont pas obtenu la moyenne. A distance, le choix de planifier la finalisation de certaines UE en session2 implique de renoncer à la possibilité de rattrapage.
- La validation de l'année M2 implique l'obtention du Diplôme de Master en Didactique des Langues.

## Débouchés professionnels de la formation

Se reporter aux informations développées dans le Point 10 de cette brochure, *supra*.

Enseignant(e)s de FLE/S, concepteurs de matériels pédagogiques, formateurs d'enseignant(e)s, coordinateurs pédagogiques, concepteurs ou analystes de dispositifs de formation dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du FLE/S / de langues.

# M2-R – Didactique des langues et Sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement

## Parcours Hybride

Parcours M2 hybride à orientation recherche, organisé en co-accréditation entre Le Mans Université et l'Université d'Angers, et en convention avec l'Université de Tours.

**Responsable du parcours** : Aude BRETEGNIER : [aude.bretegnier@univ-lemans.fr](mailto:aude.bretegnier@univ-lemans.fr)

Le parcours M2-R vise le développement d'une connaissance du champ épistémologique dans les domaines de la didactique des langues et de la sociolinguistique, d'une compétence de problématisation et d'une capacité de recherche en vue d'un éventuel projet de thèse.

Il permet à des personnes en poste (dans l'enseignement, la formation des enseignants), de développer des compétences susceptibles de les soutenir, dans leur désir de développer et perfectionner des méthodologies de recherches pouvant être mises en œuvre sur le terrain dans le suivi d'actions éducatives innovantes.

Les thèmes de mémoires s'associent aux spécialités recherche des EC. Les problématiques de recherche s'inscriront notamment dans les thématiques de la diversité linguistique et culturelle et des francophonies en contact, envisagés sous l'angle des situations sociolinguistiques et des politiques linguistiques, des expériences et des imaginaires plurilingues, des pratiques langagières ou encore des parcours d'appropriation et de transmission de langues. Dans une perspective didactique, les questions de prise éducative de la diversité, à l'appui de terrains éducatifs pour concevoir et expérimenter des démarches et ressources innovantes et créatives à visée de médiations plurilingues, au service d'une éducation inclusive. Les mémoires pourront aussi s'intéresser aux littératures francophones et/ou plurilingues, supports littéraires pour l'apprentissage de langues, corpus littéraires sur lesquels appuyer des analyses de pratiques, expériences ou imaginaires sociolangagiers. Enfin, les mémoires pourront aussi porter sur des questions de numérique éducatif, usages du multimédia.

## Conditions d'admission

Se reporter aux conditions générales d'admission en Master 1 précisées *supra*, Point 4 de cette brochure.

- Sélection sur dossier avec Master 1 (obtenu avec mention) ou un niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. Acceptation du projet de mémoire par un(e) enseignant(e) de la formation, habilité à diriger des recherches de Master.
- L'attention de la Commission pédagogique se porte en particulier sur le parcours antérieur, les prérequis académiques, et l'expérience d'enseignement/ formation sur laquelle appuyer la réflexion, le questionnement et la problématisation d'un mémoire. La Commission considère avec attention la lettre de motivation, le projet de mémoire et justifiant le choix d'un M2-recherche.

## Compétences visées

Comme indiqué dans le **Référentiel de compétences** de la formation, le M2-R vise en particulier des **compétences de développement et d'organisation/ coordination de la recherche**, telles que :

- Organiser théoriquement et méthodologiquement une recherche dans un domaine sur un objet, et la mener à terme.
- Se construire une connaissance épistémologique du champ et des travaux fondateurs et actuels dans un domaine pertinent (didactique des langues, sociolinguistique,

psycholinguistique, sciences de l'éducation). Lire et analyser ces travaux et leurs résultats pour y inscrire sa réflexion.

- Formuler une problématique, l'étayer et la référencer selon les procédés académiques.
- Développer un cadrage théorique autour d'une question problématisée de recherche.
- Construire un questionnement, formuler des hypothèses, organiser un dispositif de terrain, mettre en œuvre une enquête.
- Collecter et analyser des données selon une méthodologie explicite en cohérence avec les spécificités et contraintes d'un terrain, les objectifs et hypothèses de la recherche.
- Définir, planifier et coordonner un projet de recherche, mobiliser des ressources scientifiques pertinentes en vue d'étayer une notion, d'approfondir une question, de mener une enquête de terrain, etc., coordonner une équipe autour d'un projet.
- S'initier au monde et aux métiers de la recherche en Sciences humaines et sociales, comprendre ce que sous-tend une posture de recherche notamment empirique, et s'y inscrire.

## Démarche pédagogique

Se reporter aussi aux informations indiquées *supra*, Point 6 de cette brochure.

- **Le parcours M2-R s'organise selon une modalité Hybride** : Certains cours sont suivis à distance, via la plateforme EAD associée au Master DDL, d'autres se déroulent en présentiel, ou encore en mode Distance-Synchrone (vidéocommunication).
- Le parcours M2-R comprend un **Séminaire présentiel intensif de recherche**, organisé sur une semaine (40h), en début d'année universitaire (octobre). Il s'agit d'un tronc commun rassemblant étudiant(e)s et enseignant(e)s des 3 universités partenaires (Le Mans, Angers, Tours), au cours duquel les enseignements intensifs sont centrés sur les questions d'épistémologie et de méthodologie de la recherche, articulés à des temps d'ateliers de recherche articulés aux projets des étudiant(e)s.
- Le parcours M2-R comprend aussi un **Module partagé Le Mans-Angers : « Découverte des métiers de la Recherche »**, associé à un séminaire-atelier d'une durée de 12h, organisé sur deux journées au cours du mois d'avril, en format distance synchrone (et/ou présence si demandé).
- S'ajoutent au programme **2 UE obligatoires et 2 UE à choisir**. Le suivi / tutorat de chaque cours en ligne (UE) est assuré par un(e) enseignant(e)-tuteur(-trice), via la plateforme Moodle du Master DDL et au moyen de différents outils : forum, carnets de route, Classes virtuelles, messagerie.
- A la demande des étudiant(e)s et organisé par leurs soins, il est possible de **réaliser un Stage recherche volontaire de valorisation de cursus**, en liaison avec le travail d'une des équipes de recherche d'appui du M2-R ou d'une autre équipe de recherche. Dans tous les cas, un accord devra être établi entre l'étudiant(e), le responsable de la formation de l'université d'inscription, et le laboratoire d'accueil.

## Séminaire intensif de recherche (Le Mans, Angers, Tours) : à l'Université du Mans, du 16 au 20 octobre 2023

- Ce séminaire est organisé sur 5 journées / une semaine de cours intensifs animés par les enseignant(e)s-chercheur(e)s habilités à diriger des recherches de 3<sup>e</sup> Cycle (Doctorat) des 3 universités<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Laboratoires d'appui pour le M2-R : **EA 2661 CREN** (Centre de Recherche en Education de Nantes), Thème 2 : « Ecoles, Plurilinguismes, Sociétés », Le Mans Université ; **UPRES EA 7457 CIRPaLL** (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues), Axe 3 : « Didactiques, langue(s) et francophonies », Université d'Angers ; **EA 4428 DYNADIV** (Dynamiques de la Diversité), Université de Tours.

- La semaine intensive permet de plonger les étudiant(e)s dans un véritable bain de réflexion scientifique, d'ouvrir les esprits et les idées, de faire émerger ou de renforcer les projets de recherche en démarrage (mémoires).
- Concernant les étudiants du Mans, le séminaire intensif est associé aux UE 302, 303 et 304 de la Maquette (cf. *Infra*). La validation s'opère « par suivi » concernant les UE 302 et 303, par note pour l'UE 304, sur la base d'une synthèse remise à l'issue du Séminaire intensif présentiel, permettant de préciser le projet, la problématique, et le plan du travail, ainsi qu'une bibliographie commentée.

## Module partagé Le Mans-Angers : « Découverte des métiers de la recherche » : regroupement (présence / distance-synchrone, 9 et/ou 10 avril 2024)

- Ce module, commun Le Mans-Angers, correspond à l'UE 301 de la Maquette, qui met l'étudiant(e) en position de chercheur(e) produisant et organisant de la recherche. Il s'organise en un parcours de découverte, d'expérience, et de réflexivité, en **3 étapes** à plusieurs moments de la formation.
- La première étape est de **rechercher et réaliser une « expérience-Recherche »**, par exemple :
  - ✓ Participer à une manifestation scientifique nationale ou internationale, sur une thématique ciblée par rapport au sujet du mémoire, soit en communiquant (présentation d'une communication), soit en participant à son organisation, soit encore en produisant un compte-rendu écrit des découvertes, intérêts et questionnements ayant émergé lors de l'événement dans l'esprit de l'étudiant(e), en lien avec son projet / travail de mémoire ;
  - ✓ Participer à une recherche collective, notamment menée par l'une et/ou l'autre équipe de recherche des universités encadrantes : collecte, expérimentation, contribution à la rédaction d'un rapport, etc.
- La seconde étape est de **participer au séminaire de regroupement du printemps**, organisé en mode hybride (présence et/ou distance synchrone), co-animé par les enseignants d'Angers et du Mans. Les objectifs sont de s'appuyer sur les expériences « R » réalisées pour favoriser une réflexion collective, de s'interroger sur la manière dont elle a pu construire et faire évoluer ses représentations sur la recherche et le(s) métier(s) de la recherche, ouvert de nouvelles idées ou l'envie de réorienter son projet de recherche, fait évoluer le projet de s'engager – ou non – ultérieurement en Doctorat. Il permet aussi, lors de temps d'ateliers, de contribuer au suivi et à l'avancement des mémoires en construction.
- La troisième et dernière étape est la **rédaction d'une synthèse réflexive** donnant à expliciter le sens produit dans « l'expérience R », sous l'éclairage de son projet de recherche, lui-même inscrit plus largement dans un parcours de professionnalisation.
  - ✓ A noter que l'étudiant(e) devra fournir des attestations écrites de sa participation à ces activités, délivrées par la personne responsable de l'activité (responsable d'équipe de recherche, organisateur d'une manifestation scientifique...).

## Composition du cursus, unités d'enseignement (UE)

Le M2-R implique de valider un Mémoire, et 8 UE parmi lesquelles 6 sont obligatoires, et 2 au choix.

Le tableau ci-dessous présente les **UE obligatoires** et leurs modalités :

N° UE	intitulés des UE	H	S/N	ECTS	Coef.	Validation / évaluation
300	Mémoire de recherche		N	30	6	UE validée par note affectée d'un coefficient 6. Définition d'une problématique, recherche théorique, enquête empirique, collecte et analyse de données, rédaction d'un mémoire, soutenance orale devant jury.
<b>1 UE obligatoire, module commun Le Mans-Angers</b>						
301	Découverte des Métiers de la Recherche	12	N	4	1	UE validée par note affectée d'un coefficient 1. Cahier des charges : Réaliser une expérience « R » parmi plusieurs suggérées, participer au séminaire de

						regroupement de printemps (distance synchrone), produire une synthèse reflexive (mai ou juin).
<b>3 UE obligatoires : Tronc commun Tours, Angers, Le Mans (séminaire intensif)</b>						
302	Ateliers recherche	10	S	2		<u>UE validée par suivi.</u> Cahier des charges : participer activement au séminaire de Tours et notamment aux ateliers recherche.
303	Epistémologies	15	S	4		<u>UE validée par suivi.</u> Cahier des charges : participer activement au séminaire de Tours, notamment aux ateliers de réflexion épistémologique.
304	Méthodologies	15	N	4	1	<u>UE validée par note affectée d'un coefficient 1.</u> Cahier des charges : participer activement au séminaire intensif + remettre une synthèse / retours Séminaire /idées/ précision de la problématique, présentation d'un plan et d'une bibliographie commentée du mémoire. (4 à 8 pages)
<b>2 UE obligatoires : Tronc commun Master 2, Le Mans</b>						
202	Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues	24	N	4	1	<u>UE validée par note affectée d'un coefficient 1.</u> Cours EAD + remise d'une synthèse argumentant les choix méthodologiques du mémoire, développant un argumentaire contradictoire permettant de justifier les choix et les non-choix méthodologiques opérés concernant le mémoire (8 à 10 pages).
203	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité	24	N	4	1	<u>UE validée par note affectée d'un coefficient 1.</u> Cours EAD + mener une petite recherche personnelle selon projets, sur les portails de la recherche à distance, revues scientifiques du domaine, colloques ou autres manifestations, projets menés sur une thématique intéressant le thème du mémoire, etc.
+ 2 UE à choisir les UE du M2-D de la Mention DDL : 3 Blocs de Compétences professionnelles / 4 thématiques phares						

**Outre ces composants, 2 UE s'ajoutent au programme**, que l'étudiant(e) peut choisir parmi les UE offertes dans le cadre du M2-D.

**Ces UE** sont structurées en **3 Blocs de Compétences** professionnelles, et à partir de 4 thématiques phares liées aux spécialités de recherche des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation :

**Les UE sont ainsi classifiées en 3 Blocs de compétences professionnelles :**

<b>1</b>	<b>Enseignement de langue(s) et Ingénierie pédagogique en contextes</b> : conception de ressources pour l'enseignement-apprentissage du FLE/S : renforcer ses compétences, diversifier ses démarches et outils d'enseignement
<b>2</b>	<b>Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S</b> : démarches et outils pour l'analyse de situations / dispositifs d'éducation/ formation au FLE/S, la conception ou la transformation de dispositifs et la mise en œuvre de programmes, d'actions, de projets par exemple attenants au multimédia et à l'éducation / formation à distance, à l'éducation plurilingue et/ou interculturelle, à la diffusion et valorisation d'une / de langue(s), ou d'une démarche innovante pour l'enseignement du FLE/S
<b>3</b>	<b>Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues</b> : démarches et outils pour la coordination d'équipes autour de projets didactiques, la formation de formateurs vers le renouvellement de pratiques, la mise en œuvre de démarches « Qualité », l'évaluation d'offres de formation linguistique dans le domaine du FLE/S

... et selon les **4 thématiques** :

<b>1</b>	<b>Français langue seconde / langue de l'école / langue d'insertion</b> : cette thématique concerne les étudiant.e.s / (futur.es) enseignant.es qui s'intéressent aux situations, problématiques et approches didactiques relatives au « Français langue seconde », notamment au « Français langue de scolarisation » (apprentissages primaires, secondaires ou adultes), en charge de classes hétérogènes où le français est la langue des scolaires mais où les élèves proviennent d'horizons linguistiques et culturels divers : élèves allophones primo-arrivants en inclusion scolaire en France, « francophones assimilés » dans les établissements français à l'international, élèves francophones natifs en difficulté scolaire ; classes où le français n'est que (ou en partie) la langue de la scolarisation à l'étranger.
----------	---

2	<b>TICE et numérique éducatif</b> : cette thématique concerne les étudiant.e.s / (futur.es) enseignant.es qui s'intéressent aux problématiques, métiers et usages du numérique dans l'enseignement / apprentissage des langues, souhaitent développer leurs compétences dans le domaine des TICE et de leur utilisation en DDL, tant dans l'enseignement que dans l'ingénierie de formation (conception de matériaux didactiques numériques, montage de projets / dispositifs EAD / FOAD ou liés à l'hybridation de la formation).
3	<b>Education plurilingue et interculturelle</b> : cette thématique intéresse les (futur.es) enseignant.es de plusieurs langues souhaitant apprendre à penser ces enseignements de manière moins cloisonnée, mais aussi travaillant dans des contextes marqués par la diversité linguistique et culturelle et qui souhaitent apprendre à intégrer cette diversité dans leur pratique formative, à travailler non plus malgré mais avec la diversité, en faire une ressource de travail.
4	<b>Politiques linguistiques et éducatives</b> : cette thématique concerne les étudiant.e.s / (futur.es) enseignant.es qui s'intéressent à la sociolinguistique et à l'analyse des politiques linguistiques et éducatives, à la diffusion des langues / du FLE/S, ce qui peut être entendu en termes d'actions orientées vers l'évolution d'un offre éducative / formative, la diversification de publics, ou l'intégration d'une approche / démarche innovante dans un cursus éducatif ou formatif.

C'est donc dans une logique de compétences, telles que l'on a envie et besoin de les travailler, les renforcer, les construire, que devront se choisir les 2 UE complémentaires.

UE	Intitulés / Unités Enseignements	Compétences	Thématiques	ECTS	Coef
206	Conception d'un scénario d'apprentissage médié par le numérique	<b>Enseignement de langue(s) et Ingénierie pédagogique en contextes divers</b>	TICE numérique éducatif	4	1
207	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2		Plurilinguisme	4	1
208	L'intercompréhension entre les langues parentes		Plurilinguisme	4	1
209	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description		Plurilinguisme	4	1
210	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école		FLS-école	4	1
211	Les états du français : perspective diachronique		FLS-école	4	1
213	Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies	<b>Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S</b>	Politique linguistique éducative	4	1
214	Ingénierie de formation et pédagogique en didactique des langues		TICE numérique éducatif	4	1
215	Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : analyse, stratégie, conception (Prérequis : UE 119)		FLS-école	4	1
216	En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes	<b>Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues</b>	Politique linguistique éducative	4	1
217	Tutorat et suivi de formation UE hybride : à distance, avec regroupement synchrone		TICE numérique éducatif	4	1
218	Une langue à l'école, une autre à la maison (Prérequis : UE 121)		FLS-école	4	1
28	Coordination pédagogique UE-P ouverte à distance sur demande		Politique linguistique éducative	4	1
<i>Parmi les 2 UE à choisir, 1 au maximum peut l'être parmi les 4 UE de M1 suivantes (en cas de prérequis manquants, sur un projet lié au projet de mémoire, en accord avec votre responsable de formation) :</i>					
117	Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue	Compétences M1	Transversal	4	1
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	Compétences M1	Plurilinguisme	4	1
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	Compétences M1	Politique linguistique éducative	4	1
121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	Compétences M1	FLS-école	4	1

## Le mémoire

Les étudiant(e)s doivent produire un mémoire, inscrit dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), en particulier l'éducation, la didactique des langues, et la sociolinguistique.

- **Le mémoire de recherche se réalise** sous la direction d'un(e) enseignant(e)-chercheur(e) de l'université d'inscription, habilité(e) à suivre des recherches de Master, qui sera en charge de son suivi et de sa réalisation jusqu'à la soutenance finale.
- **Il constitue un écrit académique** d'un format de 80 pages environ (hors annexes) répondant aux attendus académiques, impliquant la définition d'un sujet et d'une problématique, la constitution d'un état de l'art théorique, la collecte et le traitement de données empiriques selon une méthodologie appropriée.
- **Le démarrage du mémoire** peut s'amorcer avec le suivi et la réalisation des activités de l'UE 202 (UE obligatoire à distance), qui initie à sa méthodologie et accompagne à définir son propre projet de mémoire, avant relai personnalisé pris par l'enseignant(e) assurant la direction du mémoire.
  - A noter que le chapitre V de cette UE détaille l'ensemble des consignes formelles concernant les mémoires, leur réalisation, leur présentation, et leur validation (oral de soutenance).
- **Le mémoire se valide** par la remise d'un travail écrit et sa présentation orale en soutenance, devant un jury composé d'au moins deux enseignant(e)s de la formation, dont le/la directeur/trice du mémoire.
- **Les membres du jury co-évaluent le travail remis** (écrit) et défendu (oral). La note obtenue au mémoire compte pour un coefficient 6. La soutenance peut s'organiser en présence ou à distance.
- **A la fin du premier semestre**, l'étudiant remettra un plan détaillé dont l'acceptation se traduira par l'attribution de 6 ECTS. La validation finale (soutenance devant le jury) permettra l'obtention au second semestre de 24 ECTS. Seule la validation finale donnera lieu à l'attribution d'une note.
- **L'étudiant(e) sera évalué(e) sur sa capacité à :**
  - formuler une problématique, l'éclairer par des travaux existants,
  - construire des questionnements et hypothèses susceptibles de faire avancer les connaissances,
  - collecter les données et les interroger selon une méthodologie explicite répondant aux standards de la recherche actuelle, pour fournir des réponses aux questions posées.

## Contrôle des connaissances

- **Le parcours M2-R implique de valider 9 UE : 7 UE obligatoires et 2 UE optionnelles.**
- Le Mémoire (UE 300), est validée par note, affectée d'un coefficient 6. Elle permet de valider 30 ECTS.
- L'UE 301, « Découverte des métiers de la recherche » est validée par note, affectée d'un coefficient 1, et correspond à 4 ECTS.
- Les UE 302, 303 et 304 sont associées au séminaire intensif de Tronc commun « M-A-T » (Le Mans-Angers-Tours -), organisé chaque année, au mois d'octobre, en présentiel à l'Université du Mans.
  - L'UE 302 est validée par « Suivi » et représente à 2 ECTS.
  - L'UE 303 est validée par « Suivi » et représente à 4 ECTS.
  - L'UE 304 est validée par note (Coef. 1) et représente 4 ECTS.
- Les UE 202-D et 203-D sont obligatoires en M2-R, elles se valident par note sur la base d'un travail spécifique lié au projet de recherche (Coef.1), et correspondent chacune à 4 ECTS.
- Les 2 UE optionnelles sont validées par suivi, selon des modalités de validation propres à chaque UE. Elles correspondent chacune à 4 ECTS.
- Sur les 9 UE du parcours, 5 sont validées « par note », 4 « par suivi » selon des modalités définies.
- Le parcours fournit 60 ECTS : 30 ECTS pour les UE, 30 ECTS pour le Mémoire. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les UE validées sont définitivement acquises et capitalisables.
- La moyenne du Diplôme est calculée à partir des 5 UE « notées », à condition d'avoir validé les 4 UE « suivies ».

- Les UE à distance peuvent être « à calendrier spécifique » (échéances imposées de réalisation des activités) ou « à calendrier annuel » (planification organisée en autonomie selon le calendrier annuel). Outre les contenus de cours, chaque UE ouvre des espaces de réactions, d'échanges, et d'accomplissement des activités permettant de valider l'UE.
- Les modalités de validation des UE sont variables et fixées pour chaque UE : travail individuel ou en petits groupes, rendus de travaux divers (réflexion de synthèse, compte-rendu d'articles, élaboration d'activités pédagogiques, production de dossier, journaux d'apprentissage...).
- Toutes les notes se compensent. La compensation est organisée, en intra-session ou intersession, lorsque les étudiants ont validé toutes leurs UE « suivies » et « notées », sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.
- L'année (M2) est validée si la moyenne générale de l'étudiant.e est de 10/20, en session 1 ou 2.
- Les étudiant.es bénéficient de deux sessions de validation (juin et septembre). Les étudiant.es n'ayant eu pas la moyenne générale par compensation en session 1 ont droit à une session de rattrapage pour les UE où ils n'ont pas obtenu la moyenne. A distance, le choix de planifier la finalisation de certaines UE en session2 implique de renoncer à la possibilité de rattrapage.
- La validation de l'année M2 implique l'obtention du Diplôme de Master en Didactique des Langues.

## Débouchés professionnels de la formation

Se reporter aux informations développées dans le Point 10 de cette brochure, *supra*.

Enseignant(e)s de FLE/S, concepteurs de matériels pédagogiques, formateurs d'enseignant(e)s, coordinateurs pédagogiques, concepteurs ou analystes de dispositifs de formation dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du FLE/S / de langues.

- Une poursuite en Doctorat est possible si la qualité du mémoire M2 est estimée avoir démontré une capacité suffisante de recherche.
- La première démarche est de formuler un pré-projet et de rechercher un.e enseignant.e-habilité.e à diriger des recherches de 3° Cycle (Doctorat) qui accepterait de diriger votre projet.
- Au Mans, le doctorat se réalise au sein de l'Equipe d'accueil 2661 CREN Nantes-Le Mans, associée à l'École Doctorale « Education, Cognition, Langues, Interactions, Santé » (ECLIS), Pays de la Loire.

# Master DDL : descriptif des UE par parcours, M1 et M2

## Le Mans Université

Voici les descriptifs des UE par parcours de la Mention DDL : M1-P, M1-D, M2-P, M2-D, M2-R.

### M1-P

UE	Unités d'Enseignement	Enseignant.es	Descriptifs
<b>1 UE obligatoire : STAGE et rapport de stage</b>			
1	Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	M. Dupouy + équipe enseignante	Appréhender le cadre général du stage et les objectifs attendus dans le rapport. Pouvoir concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement pertinente dans un contexte donné. Conduire une démarche innovante dans une situation complexe, s'adapter à son environnement, apporter des solutions. Pouvoir rendre compte de cette expérience (à l'écrit et à l'oral) de manière réflexive et articulée aux apports théoriques de la formation.
<b>10 UE obligatoires</b>			
2	Diversité des publics et analyse des besoins	P. Salam L. Pierrot C. Venaille	Savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations. Savoir réaliser une analyse de besoins d'apprenants. S'initier au Français sur Objectifs Spécifiques (FOS).
3	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	C. Venaille	Appréhender les caractéristiques des ressources de formation multimédia interactives pour les langues (aspects techniques et pédagogiques). Réfléchir aux modalités d'intégration de ressources dans différentes situations d'apprentissage (travail en autonomie, travail collectif, apprentissage en présentiel, apprentissage à distance). Savoir analyser et exploiter des outils multimédia à finalité didactique en fonction d'un contexte donné.
4	Outils et pratiques d'enseignement/apprentissage	A. Bretegnier en partenariat avec la Maison des Langues	Être initié aux rudiments de l'intervention éducative en classe de FLE, par la construction, dans le cadre du cours et en petit groupes, d'une séquence simple d'activités communicatives à destination d'un public d'apprenants FLE, avec lesquels, en situation réelle, il s'agit dans un second temps de mettre en œuvre la séquence (situation de testing). Un troisième temps réflexif de permet aux étudiants de présenter cette expérience face au collectif, pour comprendre les forces, les faiblesses et les orientations à suivre.
5	Évaluation	E. Sanchez I. Audras	Savoir analyser et concevoir des outils d'évaluation des apprentissages en fonction de contextes, de finalités et d'intentions donnés.
6	Sciences du langage et enseignement des langues	M. Dupouy	Connaître et situer les principales théories de référence pour les sciences du langage en relation avec la didactique des langues (linguistique de la phrase, analyse distributionnelle, linguistique énonciative...).
7	Théories et cultures d'apprentissage des langues	M-L. Tending	Connaître et situer les principales théories de référence pour la didactique des langues. Questionner les postures d'enseignant et d'apprenant dans la classe (attentes, attitudes et comportements), liées à la rencontre des cultures, des conditions et des histoires d'apprentissage ; les aspects socio-culturels, socio-cognitifs, et pragmatiques de l'apprentissage en milieu institutionnel et particulièrement

			dans des milieux culturellement contrastés et face à des approches culturellement divergentes.
8	Didactique de la grammaire en FLE/S	I. Audras A. Bretegnier M. Dupouy	Enseigner la grammaire en didactiques des langues : traditions, évolutions, pratiques dans différents contextes, selon différentes approches, à destination de différents publics. Différents types de grammaires (pédagogiques, d'apprentissage, d'enseignement) et de méthodologies (traditionnelle, structurale, fonctionnelle-notionnelle, contrastive...).
9	Sociolinguistique et enseignement des langues	A. Bretegnier	Maîtriser les notions sociolinguistiques opératoires (langue maternelle, étrangère ou seconde, bilinguisme, diglossie, représentations linguistiques...) pour la compréhension et l'analyse de situations de pluralité et de contacts, en lien avec les pratiques d'appropriation et d'enseignement des langues.
10	Développer une compétence interculturelle	M-L. Tending	S'ouvrir à l'interculturalité. Etre sensibilisé aux problèmes posés par la découverte d'une culture étrangère et aux conséquences didactiques.
102	Langue Vivante Étrangère – Offre à distance : anglais <sup>9</sup>	Gina Ioannitou Judith Mc Manus	Accompagner à valider un niveau B2 en anglais LVE sur les 5 compétences (CECRL) par des activités langagières réflexives thématiques en didactique des langues, amener à adopter une attitude réflexive à l'issue d'une auto-évaluation guidée afin d'interroger son parcours et ses stratégies d'apprentissage.
<b>2 UE optionnelles au choix parmi 4</b>			
11	Langues du monde : diversité et statut des langues	R. Mir-Samii	Appréhender la diversité des langues et leurs statuts dans le monde (répartition des langues selon les continents, les pays et régions, selon le nombre de locuteurs, langues en voie de disparition, statuts sociolinguistiques de Langues, dialectes, patois, créoles, pidgins, sabirs, statuts politiques de langues officielles / non-officielles, nationales, communes...). Acquérir quelques notions pour la description et l'analyse de cette diversité linguistique et des politiques linguistiques attenantes.
12	Littératures et didactique du FLE/S	M-L Tending M. Dupouy	Etre sensibilisé à la problématique de la réception du français au travers d'une approche sociolittéraire. Appréhender les enjeux de la didactique des littératures francophones en FLE/S. Fournir les outils professionnels nécessaires pour l'emploi des textes littéraires en cours de FLE/S.
13	FLS et appropriation langagière en mobilités : dispositifs, démarches, acteurs, pratiques et représentations Indisponible en 2022-23	Indisponible 2022-2023	Découvrir et comprendre le FLS dans sa diversité pour adapter ses pratiques professionnelles aux besoins des publics en situation d'appropriation langagière en mobilités.
14	Animation et gestion de groupes de FLE/S en présence et à distance Indisponible en 2022-23	Indisponible 2022-2023	Être capable de conduire et animer une formation de FLE/S en s'adaptant à son environnement et à la modalité.

Il est possible, lors de l'inscription pédagogique, de demander une validation de la LVE. Voir conditions dans le paragraphe des modalités de Contrôle de Connaissances du M1-P.

## M1-D

UE	Unités d'Enseignement	Enseignant.es	Descriptifs
<b>1 UE obligatoire : STAGE et rapport de stage</b>			
101	Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif	M-L. Tending	Pouvoir concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement pertinente dans un contexte donné. Conduire une démarche innovante dans une situation complexe, s'adapter à son environnement, apporter des solutions. Pouvoir rendre compte de cette expérience de manière réflexive et articulée aux apports théoriques de la formation.
<b>8 UE obligatoires</b>			
102	Langue Vivante Etrangère - offre à distance : anglais	Gina Ioannitou Judith Mc Manus	Accompagner à valider un niveau B2 en anglais LVE sur les 5 compétences (CECRL) par des activités langagières réflexives thématiques en didactique des langues, amener à adopter une attitude réflexive à l'issue d'une auto-évaluation guidée afin d'interroger son parcours et ses stratégies d'apprentissage.
103	Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement	Y. Chen N. Maillard	<b>A réaliser en priorité dès le démarrage de la formation !</b> Développer les stratégies d'organisation et d'autorégulation et motivationnelles, pour et à travers le dispositif de formation à distance. Créer une présence sociale à distance entre le tuteur, l'apprenant et le groupe, pour rompre le sentiment de solitude et favoriser le partage et l'entraide.
104	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique	I. Audras, Y. Chen	Développer un esprit critique vis-à-vis de l'enjeu et l'usage du numérique. Savoir analyser les ressources numériques, le potentiel pédagogique dans une situation d'enseignement / apprentissage. Savoir choisir un outil et justifier ce choix, en lien avec la situation, le public, les objectifs d'apprentissage Concevoir une séquence, une situation d'enseignement des langues intégrant le numérique.
105	Sociolinguistique et enseignement des langues	N. Maillard	Maîtriser les notions sociolinguistiques opératoires (langue maternelle, étrangère ou seconde, bilinguisme, diglossie, représentations linguistiques...) pour la compréhension et l'analyse de situations de pluralité et de contacts, en lien avec les pratiques d'appropriation et d'enseignement des langues.
106	Evaluation	E. Rousseau	Savoir analyser et concevoir des outils d'évaluation des apprentissages en fonction de contextes, de finalités et d'intentions donnés.
107	Interaction et acquisition des langues	I. Audras M. Abad Gervacio	Comprendre la relation entre les activités interactionnelles et l'acquisition d'une L2. Savoir analyser les interactions en L2 et les indices des processus de compréhension et d'acquisition sous-jacents.
108	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation		Etre sensibilisé aux problèmes posés par la découverte d'une culture étrangère et aux conséquences didactiques. Connaître les différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la civilisation et de la culture (en appréhendant les évolutions terminologiques, idéologiques et méthodologiques. Approfondir la question des relations entre langues et cultures (pluri-, multi-, interculturelles).
109	Enseigner les langues, entre théorie et pratique	M. Touzeau	Connaître et situer les principales théories de référence pour la didactique des langues. Savoir analyser des outils et des pratiques d'enseignement /apprentissage des langues à la lumière des théories de référence.

<b>4 UE optionnelles au choix parmi 14</b>			
<b>110</b>	Grammaire et enseignement des langues	C. Venaille E. Sanchez	Enseigner la grammaire en didactiques des langues : traditions, évolutions, pratiques dans différents contextes, selon différentes approches, à destination de différents publics. Différents types de grammaires (pédagogiques, d'apprentissage, d'enseignement) et de méthodologies (traditionnelle, structurale, fonctionnelle-notionnelle, contrastive...).
<b>111</b>	Grands courants de l'éducation et de la pédagogie	A préciser	S'initier au champ des sciences de l'éducation, comprendre et situer les grands courants pédagogiques, quelques débats autour des questions d'instruction et d'éducation.
<b>112</b>	Langues du monde : diversité et statut des langues	R. Mir-Samii	Appréhender la diversité des langues et leurs statuts dans le monde (répartition des langues selon les continents, les pays et régions, selon le nombre de locuteurs, langues en voie de disparition, statuts sociolinguistiques de Langues, dialectes, patois, créoles, pidgins, sabirs, statuts politiques de langues officielles / non-officielles, nationales, communes...). Acquérir quelques notions pour la description et l'analyse de cette diversité linguistique et des politiques linguistiques attenantes.
<b>113</b>	Didactique de la littérature	ML. Tending	Fournir les outils professionnels nécessaires l'emploi de textes littéraires en classe de langues. Les compétences visées tiennent au choix d'extraits pour la classe (critères et objectifs), à une méthodologie de lecture des textes (approches sémiotiques, intertextuelles, etc.), enfin à la construction de séquences de classe qui intègrent ces différents outils professionnels. On travaille notamment sur des textes d'auteurs francophones afin de susciter une proximité avec le public cible.
<b>114</b>	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français : FLE/S, FLM	M. Debono	Savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations.
<b>115</b>	Enseignement de l'oral et de l'écrit	M. Levacic Burkhardt	Appréhender les spécificités des modes de communication oraux et scripturaux et la manière de les travailler en classe de FLE/S. Développer une réflexion sur les supports et les outils permettant de travailler de manière intégrée ces deux modes de communication.
<b>116</b>	Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques (FOS)	M. Abad Gervacio	Se familiariser avec les principes, démarches et outils didactiques relatifs au Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), l'analyse des besoins des apprenants, l'élaboration de programmes FOS (exemples de référentiels).
<b>117</b>	Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue	M.-L. Tending	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.
<b>118</b>	Francophonie et littératures francophones dans l'enseignement du FLE/S	N. Maillard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une exploration critique de la notion de F/francophonie, dans ses multiples dimensions (historiques, géographique, linguistiques, institutionnelles, littéraires...);</li> <li>- S'interroger sur l'adoption d'une « perspective francophone » dans l'enseignement du FLE/S : faire acquérir des savoirs et savoir-faire relatifs aux espaces et cultures francophones, ouvrir la classe de FLE/FLS à la diversité linguistique et culturelle du monde francophone ;</li> <li>- Examiner les enjeux et les modalités, variables selon les contextes, de cette ouverture à la F/francophonie, découvrir les ressources mobilisables, les activités envisageables dans cette perspective.</li> </ul>

			Une attention toute particulière sera donnée aux littératures francophones : le cours permettra ainsi de découvrir des auteurs et autrices écrivant à la croisée des langues et des cultures, et offrira des pistes de réflexion quant à la didactisation de quelques-unes de leurs œuvres.
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	I. Audras M. Dupouy M. Abad Gervacio, N. Jeudy- Karakoc	Etre initié aux grands principes, démarches et outils de l'« Eveil aux langues » qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » (CECRL), sur le terrain scolaire primaire, secondaire ou encore dans la formation d'adultes. Apprendre à s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle des apprenants pensée comme levier de réussite et d'inclusion. Etre sensibilisé aux enjeux de la prise en compte éducative / formative des plurilinguismes et de la diversité linguistique et culturelle.
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	M.-L. Tending	Découvrir la France du point de vue de sa / ses langue(s), son histoire sociolinguistique, les politiques linguistiques que le pays a instituées, l'évolution de son paysage de pratiques langagières et des regards portés sur cette diversité, au sein de l'hexagone mais aussi en territoires français d'outre-mer.
121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	M.-L. Tending, K. Dorne	L'école française et l'accueil des élèves allophones : conditions institutionnelles. Cadrage théorique, institutionnel et pratique.
122	Initiation à la recherche	J. Lorilleux	Sensibilisation à la recherche en sociolinguistique et didactiques des langues. Un intérêt sera plus spécifiquement porté aux démarches qualitatives et réflexives, issus de projets, d'expériences ainsi que de sources médiatiques.
123	Introduction à la didactique des langues vivantes – Le cas du FLE	M. Abad Gervacio E. Sanchez	Découvrir les notions et thématiques de la didactique du FLE/FLS (contextes, publics, analyse des besoins, objectifs, activités, modalités de travail et d'évaluation, rôle de l'enseignant / groupe / binôme, etc). Concevoir une séance à partir de supports (besoins/ objectifs / activités, évaluation).

## M2-P

UE	Unités d'Enseignement	Enseignant.es	Descriptifs
<b>2 composants obligatoires : mémoire et stage</b>			
20	MEMOIRE et soutenance	Tous enseignants de la formation	Définition d'une problématique, recherche théorique, enquête empirique, collecte et analyse de données, rédaction d'un mémoire, soutenance orale devant jury. Validée par note, Coef. 3.
21	STAGE obligatoire, Portfolio, présentation orale		Concevoir, mettre en œuvre et encadrer des formations en langues étrangères et/ou secondes dans un contexte donné. Etre capable de rendre compte de cette expérience de manière réflexive, et articulée à la formation et au projet professionnel. Ecrit et présentation orale. Validé par note, Coef. 2
<b>+ 6 UE obligatoires</b>			
22	<i>Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues</i>	I. Audras, A. Bretegnier M. Dupouy, M.-L. Tending	Entrer dans une démarche de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues. Savoir construire et étayer une problématique, formuler des questions de recherche et des hypothèses. Situer les différents courants épistémologiques et apprendre à y situer sa propre recherche. Appréhender la diversité des choix méthodologiques en relation avec les options théoriques. Collecter des données constituant un corpus pertinent compte tenu de la problématique, organiser et réaliser leur analyse.
203	<i>Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité</i>	Y. Chen	Accroître les connaissances et l'expérience des étudiants dans le domaine de la FOAD grâce à leur participation à des activités collaboratives qui se fondent, soit sur leur expérience, soit sur l'étude de projets d'apprentissage des langues à distance. Ces activités débouchent sur un travail réflexif portant sur : l'organisation du travail, les relations entre membres du groupe, les outils de travail et de communication utilisés, la communication médiatisée, le tutorat, etc.
23	<i>Approches croisées des métiers du FLE</i>	Divers intervenants professionnels  Synthèse Coord. : I. Audras	Découvrir les différents « métiers » de l'enseignant de langue (coordinateur, concepteur de matériaux et de curricula, coopération internationale, monde de l'édition, etc.) ; Analyser les postures et tâches professionnelles associées à ces rôles à travers des rencontres avec des professionnels, des lectures associées à des activités collaboratives et la construction d'un journal de bord de professionnalisation.
24	<i>Dispositifs de formation ouverte et à distance</i>	Y. Chen C. Venaille	Acquérir les références théoriques de la FOAD et les concepts clés du domaine. Connaître les différents types de dispositifs de formation « non traditionnels » en langues à travers les exemples concrets. Savoir analyser le contexte institutionnel et les situations pédagogiques des différents types de dispositif : autoformation (centres de ressources en langues), formation hybride et formation à distance.
25	<i>Littéracies en contextes et interculturel</i>	I. Audras M-L Tending M. Dupouy	Développer de nouvelles compétences littéraciques, en lien avec les attendus du Master, en s'appuyant sur des pratiques d'écriture collaboratives et ouvertes à la diversité. Explorer différentes formules d'ateliers d'écriture pouvant être mis en place dans le cadre de l'enseignement-apprentissage du FLE/S.
26	<i>Analyse de pratiques enseignantes</i>	I. Audras	Cadrage théorique sur l'analyse des pratiques enseignantes. Etude de différents dispositifs d'analyse de pratiques. Proposition d'outils d'analyse de situations professionnelles (pédagogique et didactique). Analyser des pratiques enseignantes dans des contextes variés de situation d'enseignement de langue.
205	<i>Conception d'activités numériques pour l'apprentissage des langues</i>	Indisponible 2023-2024	Savoir créer, sélectionner et traiter des ressources numériques multimédia en vue de leur intégration dans une séquence didactique cohérente.
<b>+ 2 UE au choix</b>			

207	<b>Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2</b>	N. Jeudy-Karakoç	Découvrir l'histoire et les principes de la démarche de didactique intégrée qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » et à la perspective d'une intégration de toutes les langues de l'éducation prônées par les experts du Conseil de l'Europe. Savoir construire une démarche didactique intégrant diverses langues (langue étrangère / régionale, français, éveil aux langues...).
208	<b>L'intercompréhension entre les langues parentes</b>	M.-L. Tending	Découvrir et explorer l'approche didactique plurielle « Intercompréhension entre les langues parentes » exploration et analyse de matériaux, contextualisation de la démarche, projection sur le terrain.
213	<b>Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies</b>	A. Bretegnier M. Abad Gervacio	Mieux connaître et comprendre divers concepts clés des politiques linguistiques et éducatives ; mobiliser ces concepts pour l'analyse de situations et de politiques linguistiques en contextes ; construire des outils pour l'analyse en vue de proposer des orientations de politique linguistique et/ou éducative et concevoir une action répondant à cette orientation.
215	<b>Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : analyse, stratégie, conception</b> (Prérequis : UE 119)	A. Bretegnier, N. Jeudy-Karakoç	Concevoir et mettre en œuvre des activités didactiques plurilingues, didactiser des supports pour concevoir un matériel contextualisé, au service du renforcement des compétences en français en relation avec d'autres langues de l'environnement éducatif ou familial (LE/LS/LM) Réfléchir aux enjeux éducatifs mais aussi sociaux et politiques de la mise en œuvre de démarches plurielles dans divers contextes. S'initier à la conception d'un plan éducatif intégrant les approches plurielles en adéquation avec les besoins des apprenants et en conformité avec la demande institutionnelle.
216	<b>En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes</b>	A. Bretegnier E. Sanchez	S'initier à une analyse socio-économique du marché des langues / du FLE, logique professionnelle dans laquelle doit s'inscrire tout /toute responsable pédagogique en Centre de langues. Découvrir et s'approprier des outils et démarches d'analyse, de diagnostic, de gestion ou de communication, permettant d'engager des équipes dans un travail d'évaluation en vue d'améliorations.
217	<b>Tutorat et suivi de formation UE hybride : à distance, avec regroupement</b>	L. Pierrot	Cadrage sur l'emploi des Tice et l'évolution du champ professionnel liée à l'emploi généralisé des outils numériques.
27	<b>Audit linguistique et évaluation des formations en langues et des personnels.</b> Indisponible 2023-2024	Y. Chen	Se sensibiliser à la démarche qualité pour un centre de langues Connaître les étapes et les outils des audits Savoir conduire un processus de recrutement des enseignants et d'évaluation en lien avec le développement professionnel
28	<b>Coordination pédagogique</b> UE-P ouverte à distance sur demande	A. Bretegnier, E. Rousseau	Explorer dans ses différentes facettes le rôle, les fonctions et les tâches associés à la coordination pédagogique. Le cours vise un équilibre entre des apports théoriques et procéduraux, des temps d'échanges expérimentiels et de mises en situations professionnelles donnant à analyser des situations problèmes, à planifier des tâches, et à construire des outils de coordination et d'évaluation de la formation.
117	<b>Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue</b>	M.-L. Tending	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.
119	<b>Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs</b>	M. Dupouyl. Audras M. Abad Gervacio	Etre initié aux grands principes, démarches et outils de l'« Eveil aux langues » qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » (CECRL), sur le terrain scolaire primaire, secondaire ou encore dans la formation d'adultes. Apprendre à s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle des apprenants pensée comme levier de réussite et d'inclusion. Etre sensibilisé aux enjeux de la prise en compte éducative / formative des plurilinguismes et de la diversité linguistique et culturelle.
120	<b>Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique</b>	M.-L. Tending	Découvrir la France du point de vue de sa / ses langue(s), son histoire sociolinguistique, les politiques linguistiques que le pays a instituées, l'évolution de son paysage de pratiques langagières et des regards portés

			sur cette diversité, au sein de l'hexagone mais aussi en territoires français d'outre-mer.
--	--	--	--

## M2-D

UE	Unités d'Enseignement	Enseignant.es	Descriptifs
<b>2 composants obligatoires : mémoire et stage</b>			
200	MEMOIRE et soutenance	I. Audras, A. Bretegnier,	Définition d'une problématique, recherche théorique, enquête empirique, collecte et analyse de données, rédaction d'un mémoire, soutenance orale devant jury. Validée par note, Coef. 3.
201	STAGE obligatoire, Portfolio, présentation orale	Y. Chen, M. Dupouy, ML. Tending, C. Venaille	Concevoir, mettre en œuvre et encadrer des formations en langues étrangères et/ou secondes dans un contexte donné. Etre capable de rendre compte de cette expérience de manière réflexive, et articulée à la formation et au projet professionnel. Ecrit et présentation orale. Validé par note, Coef. 3.
<b>+ 2 UE obligatoires tous parcours M2, validées par suivi</b>			
202	Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues	A. Bretegnier	Entrer dans une démarche de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues. Savoir construire et étayer une problématique, formuler des questions de recherche et des hypothèses. Situer les différents courants épistémologiques et apprendre à y situer sa propre recherche. Appréhender la diversité des choix méthodologiques en relation avec les options théoriques. Collecter des données constituant un corpus pertinent compte tenu de la problématique, organiser et réaliser leur analyse.
203	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité	Y. Chen	Accroître les connaissances et l'expérience des étudiants dans le domaine de la FOAD grâce à leur participation à des activités collaboratives qui se fondent, soit sur leur expérience, soit sur l'étude de projets d'apprentissage des langues à distance. Ces activités débouchent sur un travail réflexif portant sur : l'organisation du travail, les relations entre membres du groupe, les outils de travail et de communication utilisés, la communication médiatisée, le tutorat, etc.
<b>+ 6 UE au choix, dont 3 seront validées par note</b>			
204	Le français : code oral, code écrit	Indisponible 2023-2024	Prendre conscience de la conventionalité, la diversité, l'évolution du matériau phonique et graphique de la langue dans la perspective de l'enseigner.
205	Conception d'activités numériques pour l'apprentissage des langues	Indisponible 2023-2024	Savoir créer, sélectionner et traiter des ressources numériques multimédia en vue de leur intégration dans une séquence didactique cohérente.
206	Conception d'un scénario d'apprentissage médié par le numérique	L. Pierrot	Appréhender et définir le contexte. Comprendre et définir le concept de scénario pédagogique et ses composantes. Définir une démarche méthodologique appliquée : choix et usage des outils numériques en contexte. Élaborer une synthèse réflexive sur le scénario pédagogique conçu (évaluation finale).
207	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2	N. Jeudy-Karakoç	Découvrir l'histoire et les principes de la démarche de didactique intégrée qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » et à la perspective d'une intégration de toutes les langues de l'éducation prônées par les experts du Conseil de l'Europe. Savoir construire une démarche didactique intégrant diverses langues (langue étrangère / régionale, français, éveil aux langues...).
208	L'intercompréhension entre les langues parentes	M.-L. Tending	Découvrir et explorer l'approche didactique plurielle « Intercompréhension entre les langues parentes » exploration et analyse de matériaux, contextualisation de la démarche, projection sur le terrain.
209	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description	R. Mir-Samii	La typologie des langues. La parenté génétique des langues. Les familles de langues dans le monde.
210	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école	B. Bouard	S'initier à une approche historique des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école (16 <sup>ème</sup> -20 <sup>ème</sup> ) : Evolution des données grammaticales ; Typologie des grammaires ; Rôle joué dans la standardisation du français ; Outils d'analyse de la langue), pour mieux comprendre et appréhender une grammaire scolaire d'aujourd'hui.
211	Les états du français : perspective diachronique	C. Feron	Homogénéité et hétérogénéité du français, Changement et variation linguistiques.

213	Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies	A. Bretegnier M. Abad Gervacio	Mieux connaître et comprendre divers concepts clés des politiques linguistiques et éducatives ; mobiliser ces concepts pour l'analyse de situations et de politiques linguistiques en contextes ; construire des outils pour l'analyse en vue de proposer des orientations de politique linguistique et/ou éducative et concevoir une action répondant à cette orientation.
214	Ingénierie de formation et pédagogique en didactique des langues	Y. Chen C. Venaille	Identifier les principaux constituants d'une action de formation en langue et ses étapes de conception Savoir développer un dispositif de formation linguistique avec et dans le numérique en tenant compte des enjeux liés à l'offre et la demande Connaître les différentes modalités de formation (les spécificités, les intérêts, les potentiels) pour l'enseignement/apprentissage des langues
215	Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : analyse, stratégie, conception (Prérequis : UE 119)	A. Bretegnier, N. Jeudy-Karakoc	Concevoir et mettre en œuvre des activités didactiques plurilingues, didactiser des supports pour concevoir un matériau contextualisé, au service du renforcement des compétences en français en relation avec d'autres langues de l'environnement éducatif ou familial (LE/LS/LM) Réfléchir aux enjeux éducatifs mais aussi sociaux et politiques de la mise en œuvre de démarches plurielles dans divers contextes. S'initier à la conception d'un plan éducatif intégrant les approches plurielles en adéquation avec les besoins des apprenants et en conformité avec la demande institutionnelle.
216	En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes	A. Bretegnier E. Sanchez	S'initier à une analyse socio-économique du marché des langues / du FLE, logique professionnelle dans laquelle doit s'inscrire tout /toute responsable pédagogique en Centre de langues. Découvrir et s'approprier des outils et démarches d'analyse, de diagnostic, de gestion ou de communication, permettant d'engager des équipes dans un travail d'évaluation en vue d'améliorations.
217	Tutorat et suivi de formation UE hybride : à distance, avec regroupement synchrone	L. Pierrot	Cadrage sur l'emploi des Tice et l'évolution du champ professionnel liée à l'emploi généralisé des outils numériques.
218	Une langue à l'école, une autre à la maison (Prérequis : UE 121)	I. Audras	Le français comme langue d'enseignement dans le bassin méditerranéen de la fin du XIXe au milieu du XXe siècle, dans un contexte plurilingue.
28	Coordination pédagogique UE-P ouverte à distance sur demande	A. Bretegnier, E. Rousseau	Explorer dans ses différentes facettes le rôle, les fonctions et les tâches associés à la coordination pédagogique. Le cours vise un équilibre entre des apports théoriques et procéduraux, des temps d'échanges expérimentiels et de mises en situations professionnelles donnant à analyser des situations problèmes, à planifier des tâches, et à construire des outils de coordination et d'évaluation de la formation.
<i>Parmi les 6 UE à choisir, 2 au maximum peuvent l'être parmi les 4 UE de M1 suivantes (en cas de prérequis manquants) :</i>			
117	Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue	M.-L. Tending	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	I. Audras M. Abad Gervacio	Être initié aux grands principes, démarches et outils de l'« Eveil aux langues » qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » (CECRL), sur le terrain scolaire primaire, secondaire ou encore dans la formation d'adultes. Apprendre à s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle des apprenants pensée comme levier de réussite et d'inclusion. Être sensibilisé aux enjeux de la prise en compte éducative / formative des plurilinguismes et de la diversité linguistique et culturelle.
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	M.-L. Tending	Découvrir la France du point de vue de sa / ses langue(s), son histoire sociolinguistique, les politiques linguistiques que le pays a instituées, l'évolution de son paysage de pratiques langagières et des regards portés sur cette diversité, au sein de l'hexagone mais aussi en territoires français d'outre-mer.
121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	M.-L. Tending K. Dorne	L'école française et l'accueil des élèves allophones : conditions institutionnelles. Cadrage théorique, institutionnel et pratique.



## M2-R

UE	Unités d'Enseignement	Enseignant.es	Descriptifs
300	<b>Mémoire de recherche</b>	I. Audras, A. Bretegnier, Y. Chen, M. Dupouy, ML. Tending, C. Venaille	Définition d'une problématique, recherche théorique, enquête empirique, collecte et analyse de données, rédaction d'un mémoire, soutenance orale devant jury.
301	<b>Découverte des Métiers de la Recherche</b>	Coordination : A. Bretegnier	Observer, s'approprier, réfléchir... ce module partagé Le Mans-Angers donne à réaliser une expérience « R » parmi plusieurs suggérées, participer au séminaire de regroupement de printemps (distance synchrone), produire une synthèse réflexive mise en lien avec son projet.
302	<b>Ateliers recherche</b>	I. Audras, A. Bretegnier + enseignant.es de Tours et d'Angers	UE validée par participation au Séminaire intensif de recherche (tronc commun Tours, Angers, Le Mans)
303	<b>Epistémologies</b>		UE validée par participation au Séminaire intensif de recherche (tronc commun Tours, Angers, Le Mans)
304	<b>Méthodologies</b>		UE validée par participation au Séminaire intensif de recherche (tronc commun Tours, Angers, Le Mans) et : remise d'une synthèse / retours Séminaire /idées/ précision de la problématique, présentation d'un plan et d'une bibliographie commentée du mémoire.
<b>+ 2 UE obligatoires</b>			
202	<b>Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues</b>	A. Bretegnier	Entrer dans une démarche de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues. Savoir construire et étayer une problématique, formuler des questions de recherche et des hypothèses. Situer les différents courants épistémologiques et apprendre à y situer sa propre recherche. Appréhender la diversité des choix méthodologiques en relation avec les options théoriques. Collecter des données constituant un corpus pertinent compte tenu de la problématique, organiser et réaliser leur analyse. UE validée par note, sur remise d'une synthèse argumentant les choix méthodologiques, développant un argumentaire contradictoire permettant de justifier les choix et les non-choix méthodologiques opérés concernant le mémoire, compte tenu d'une problématique définie.
203	<b>Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité</b>	Y. Chen	Accroître les connaissances et l'expérience des étudiants dans le domaine de la FOAD grâce à leur participation à des activités collaboratives qui se fondent, soit sur leur expérience, soit sur l'étude de projets d'apprentissage des langues à distance. Ces activités débouchent sur un travail réflexif portant sur : l'organisation du travail, les relations entre membres du groupe, les outils de travail et de communication utilisés, la communication médiatisée, le tutorat, etc. UE validée par note, sur remise d'une synthèse présentant une petite recherche personnelle sur les portails de la recherche à distance, des revues scientifiques du domaine, des colloques ou autres manifestations, des projets menés sur une thématique intéressant le thème du mémoire, etc.
<b>+ 2 UE au choix</b>			
204	Le français : code oral, code écrit	Indisponible 2023-2024	Prendre conscience de la conventionalité, la diversité, l'évolution du matériau phonique et graphique de la langue dans la perspective de l'enseigner.
205	Conception d'activités numériques pour l'apprentissage des langues	Indisponible 2023-2024	Savoir créer, sélectionner et traiter des ressources numériques multimédia en vue de leur intégration dans une séquence didactique cohérente.
206	Conception d'un scénario d'apprentissage médié par le numérique	L. Pierrot	Appréhender et définir le contexte. Comprendre et définir le concept de scénario pédagogique et ses composantes. Définir une démarche méthodologique appliquée : choix et usage des outils numériques en contexte. Élaborer une synthèse réflexive sur le scénario pédagogique conçu (évaluation finale).
207	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2	N. Jeudy-Karakoç	Découvrir l'histoire et les principes de la démarche de didactique intégrée qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » et à la perspective d'une intégration de toutes les langues de l'éducation prônées par les experts du Conseil de l'Europe.

			Savoir construire une démarche didactique intégrant diverses langues (langue étrangère / régionale, français, éveil aux langues...).
208	L'intercompréhension entre les langues parentes	M.-L. Tending	Découvrir et explorer l'approche didactique plurielle « Intercompréhension entre les langues parentes » exploration et analyse de matériaux, contextualisation de la démarche, projection sur le terrain.
209	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description	R. Mir-Samii	La typologie des langues. La parenté génétique des langues. Les familles de langues dans le monde.
210	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école	B. Bouard	S'initier à une approche historique des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école (16 <sup>ème</sup> -20 <sup>ème</sup> ) : Evolution des données grammaticales ; Typologie des grammaires ; Rôle joué dans la standardisation du français ; Outils d'analyse de la langue), pour mieux comprendre et appréhender une grammaire scolaire d'aujourd'hui.
211	Les états du français : perspective diachronique	C. Feron	Homogénéité et hétérogénéité du français, Changement et variation linguistiques.
213	Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies	A. Bretegnier M. Abad Gervacio	Mieux connaître et comprendre divers concepts clés des politiques linguistiques et éducatives ; mobiliser ces concepts pour l'analyse de situations et de politiques linguistiques en contextes ; construire des outils pour l'analyse en vue de proposer des orientations de politique linguistique et/ou éducative et concevoir une action répondant à cette orientation.
214	Ingénierie de formation et pédagogique en didactique des langues	Y. Chen C. Venaille	Identifier les principaux constituants d'une action de formation en langue et ses étapes de conception Savoir développer un dispositif de formation linguistique avec et dans le numérique en tenant compte des enjeux liés à l'offre et la demande Connaître les différentes modalités de formation (les spécificités, les intérêts, les potentiels) pour l'enseignement/apprentissage des langues
215	Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : analyse, stratégie, conception (Prérequis : UE 119)	A. Bretegnier, N. Jeudy-Karakoç	Concevoir et mettre en œuvre des activités didactiques plurilingues, didactiser des supports pour concevoir un matériel contextualisé, au service du renforcement des compétences en français en relation avec d'autres langues de l'environnement éducatif ou familial (LE/LS/LM) Réfléchir aux enjeux éducatifs mais aussi sociaux et politiques de la mise en œuvre de démarches plurielles dans divers contextes. S'initier à la conception d'un plan éducatif intégrant les approches plurielles en adéquation avec les besoins des apprenants et en conformité avec la demande institutionnelle.
216	En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes	A. Bretegnier E. Sanchez	S'initier à une analyse socio-économique du marché des langues / du FLE, logique professionnelle dans laquelle doit s'inscrire tout /toute responsable pédagogique en Centre de langues. Découvrir et s'approprier des outils et démarches d'analyse, de diagnostic, de gestion ou de communication, permettant d'engager des équipes dans un travail d'évaluation en vue d'améliorations.
217	Tutorat et suivi de formation UE hybride : à distance, avec regroupement synchrone	L. Pierrot	Cadrage sur l'emploi des Tice et l'évolution du champ professionnel liée à l'emploi généralisé des outils numériques.
218	Une langue à l'école, une autre à la maison (Prérequis : UE 121)	I. Audras	Le français comme langue d'enseignement dans le bassin méditerranéen de la fin du XIXe au milieu du XXe siècle, dans un contexte plurilingue.
28	Coordination pédagogique UE-P ouverte à distance sur demande	A. Bretegnier, E. Rousseau	Explorer dans ses différentes facettes le rôle, les fonctions et les tâches associés à la coordination pédagogique. Le cours vise un équilibre entre des apports théoriques et procéduraux, des temps d'échanges expérientiels et de mises en situations professionnelles donnant à analyser des situations problèmes, à planifier des tâches, et à construire des outils de coordination et d'évaluation de la formation.
<i>Parmi les 2 UE à choisir, 1 au maximum peut l'être parmi les 4 UE de M1 suivantes (en cas de prérequis manquants) :</i>			
117	Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue	M.-L. Tending	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à

			l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.
119	Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs	I. Audras M. Abad Gervacio	Être initié aux grands principes, démarches et outils de l'« Eveil aux langues » qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » (CECRL), sur le terrain scolaire primaire, secondaire ou encore dans la formation d'adultes. Apprendre à s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle des apprenants pensée comme levier de réussite et d'inclusion. Être sensibilisé aux enjeux de la prise en compte éducative / formative des plurilinguismes et de la diversité linguistique et culturelle.
120	Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique	M.-L. Tending	Découvrir la France du point de vue de sa / ses langue(s), son histoire sociolinguistique, les politiques linguistiques que le pays a instituées, l'évolution de son paysage de pratiques langagières et des regards portés sur cette diversité, au sein de l'hexagone mais aussi en territoires français d'outre-mer.
121	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	M.-L. Tending K. Dorne	L'école française et l'accueil des élèves allophones : conditions institutionnelles. Cadrage théorique, institutionnel et pratique.

204	<b>Le français : code oral, code écrit</b>	Indisponible 2023-2024	Prendre conscience de la conventionalité, la diversité, l'évolution du matériau phonique et graphique de la langue dans la perspective de l'enseigner.	Transversal
205	<b>Conception d'activités numériques pour l'apprentissage des langues</b>	Indisponible 2023-2024	Savoir créer, sélectionner et traiter des ressources numériques multimédia en vue de leur intégration dans une séquence didactique cohérente.	numérique éducatif
206	<b>Conception d'un scénario d'apprentissage médié par le numérique</b>	L. Pierrot	Appréhender et définir le contexte Comprendre et définir le concept de scénario pédagogique et ses composantes Définir une démarche méthodologique appliquée : choix et usage des outils numériques en contexte. Élaborer une synthèse réflexive sur le scénario pédagogique conçu (évaluation finale).	numérique éducatif
207	<b>Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2</b>	N. Jeudy-Karakoç	Découvrir l'histoire et les principes de la démarche de didactique intégrée qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » et à la perspective d'une intégration de toutes les langues de l'éducation prônées par les experts du Conseil de l'Europe. Savoir construire une démarche didactique intégrant diverses langues (langue étrangère / régionale, français, éveil aux langues...).	Plurilinguisme
208	<b>L'intercompréhension entre les langues parentes</b>	M.-L. Tending	Découvrir et explorer l'approche didactique plurielle « Intercompréhension entre les langues parentes » exploration et analyse de matériaux, contextualisation de la démarche, projection sur le terrain.	Plurilinguisme
209	<b>Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description</b>	R. Mir-Samii	La typologie des langues. La parenté génétique des langues. Les familles de langues dans le monde.	Plurilinguisme
210	<b>Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école</b>	B. Bouard	S'initier à une approche historique des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école (16 <sup>ème</sup> -20 <sup>ème</sup> ) : Evolution des données grammaticales ; Typologie des grammaires ; Rôle joué dans la standardisation du français ; Outils d'analyse de la langue), pour mieux comprendre et appréhender une grammaire scolaire d'aujourd'hui.	FLS-école

211	<b>Les états du français : perspective diachronique</b>	C. Feron	Homogénéité et hétérogénéité du français, Changement et variation linguistiques.	FLS-école
<b>Bloc Compétences 2 : Ingénierie de formation linguistique, conception et analyse de dispositifs pour le FLE/S</b>				
213	<b>Politiques linguistiques éducatives : concepts, études de cas, stratégies</b>	A. Bretegnier M. Abad Gervacio	Mieux connaître et comprendre divers concepts clés des politiques linguistiques et éducatives ; mobiliser ces concepts pour l'analyse de situations et de politiques linguistiques en contextes ; construire des outils pour l'analyse en vue de proposer des orientations de politique linguistique et/ou éducative et concevoir une action répondant à cette orientation.	Politique linguistique éducative
214	<b>Ingénierie de formation et pédagogique en didactique des langues</b>	Y. Chen C. Venaille	Identifier les principaux constituants d'une action de formation en langue et ses étapes de conception Savoir développer un dispositif de formation linguistique avec et dans le numérique en tenant compte des enjeux liés à l'offre et la demande Connaître les différentes modalités de formation (les spécificités, les intérêts, les potentiels) pour l'enseignement/apprentissage des langues	numérique éducatif
215	<b>Prendre en compte la diversité linguistique et culturelle en contextes éducatifs : analyse, stratégie, conception</b> (Prérequis : UE 119)	A. Bretegnier, N. Jeudy-Karakoç	Concevoir et mettre en œuvre des activités didactiques plurilingues, didactiser des supports pour concevoir un matériau contextualisé, au service du renforcement des compétences en français en relation avec d'autres langues de l'environnement éducatif ou familial (LE/LS/LM) Réfléchir aux enjeux éducatifs mais aussi sociaux et politiques de la mise en œuvre de démarches plurielles dans divers contextes. S'initier à la conception d'un plan éducatif intégrant les approches plurielles en adéquation avec les besoins des apprenants et en conformité avec la demande institutionnelle.	FLS-école
<b>Bloc Compétences 3 : Coordination pédagogique, Formation de formateurs, Conseil en langues</b>				
216	<b>En responsabilité pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FLE : des outils pour analyser, construire et agir en équipes</b>	A. Bretegnier E. Sanchez	S'initier à une analyse socio-économique du marché des langues / du FLE, logique professionnelle dans laquelle doit s'inscrire tout /toute responsable pédagogique en Centre de langues. Découvrir et s'approprier des outils et démarches d'analyse, de diagnostic, de gestion ou de communication, permettant d'engager des équipes dans un travail d'évaluation en vue d'améliorations.	Politique linguistique éducative
217	<b>Tutorat et suivi de formation UE hybride : à distance, avec regroupement</b>	L. Pierrot	Cadrage sur l'emploi des Tice et l'évolution du champ professionnel liée à l'emploi généralisé des outils numériques.	numérique éducatif
218	<b>Une langue à l'école, une autre à la maison</b> (Prérequis : UE 121)	I. Audras	Le français comme langue d'enseignement dans le bassin méditerranéen de la fin du XIXe au milieu du XXe siècle, dans un contexte plurilingue.	FLS-école
28	<b>Coordination pédagogique</b> UE-P ouverte à distance sur demande	A. Bretegnier, E. Rousseau	Explorer dans ses différentes facettes le rôle, les fonctions et les tâches associés à la coordination pédagogique. Le cours vise un équilibre entre des apports théoriques et procéduraux, des temps d'échanges expérimentaux et de mises en situations professionnelles donnant à analyser des situations problèmes, à planifier des tâches, et à construire des outils de coordination et d'évaluation de la formation.	Politique linguistique éducative
<b>Parmi les 2 UE à choisir, 1 au maximum peut l'être parmi les 4 UE de M1 suivantes (en cas de prérequis manquants, sur un projet lié au projet de mémoire, en accord avec votre responsable de formation) :</b>				
117	<b>Formation d'enseignant(e)s réflexifs de langue</b>	M.-L. Tending	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.	transversal

119	<b><i>Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs</i></b>	I. Audras M. Abad Gervacio M. Dupouy	Etre initié aux grands principes, démarches et outils de l'« Eveil aux langues » qui constitue une des « Approches plurielles des langues et des cultures », conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » (CECRL), sur le terrain scolaire primaire, secondaire ou encore dans la formation d'adultes. Apprendre à s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle des apprenants pensée comme levier de réussite et d'inclusion. Etre sensibilisé aux enjeux de la prise en compte éducative / formative des plurilinguismes et de la diversité linguistique et culturelle.	Plurilinguisme
120	<b><i>Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique</i></b>	M.-L. Tending	Découvrir la France du point de vue de sa / ses langue(s), son histoire sociolinguistique, les politiques linguistiques que le pays a instituées, l'évolution de son paysage de pratiques langagières et des regards portés sur cette diversité, au sein de l'hexagone mais aussi en territoires français d'outre-mer.	Politique linguistique éducative
121	<b><i>Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques</i></b>	M.-L. Tending K. Dorne	L'école française et l'accueil des élèves allophones : conditions institutionnelles. Cadrage théorique, institutionnel et pratique.	FLS-école